

PRIX

ARCHITECTURE



2020



BRETAGNE

FSPACS

ÉDITO

Pour l'édition 2018, nous avons ajouté la lettre «e» (pour «espaces») au sigle PAB, afin d'ouvrir le prix aux disciplines de l'urbanisme et du paysage, mais trop peu de candidatures nous avaient contraints à renoncer à désigner un lauréat. Parmi les 158 dossiers présentés cette année, en augmentation de 25 % par rapport à l'édition précédente, 16 d'entre eux constituent la catégorie «Vivre la ville et le paysage», bienvenue à eux, c'est un bel encouragement et j'espère que certains de ces nouveaux candidats auront à cœur de venir renforcer les équipes de la Maison de l'Architecture qui œuvrent sur notre territoire breton pour sensibiliser le grand public aux problématiques d'architecture et d'aménagement.

Dans le concert des très nombreux prix d'architecture qui fleurissent un peu partout, notre prix régional garde toute sa légitimité

et sa pertinence. Il n'est ni orienté sur un matériau, le BIM ou le développement durable, ni sur l'œuvre d'un architecte, car il doit illustrer, à des échelles modestes et parfois petites, des réponses toujours justes à des situations souvent particulières. Au-delà de réponses souvent formelles, les jurys, dans les éditions précédentes, se sont toujours attachés à récompenser des projets inscrits dans la continuité de leur environnement, avec modernité et cette identité bretonne qui en fait leur spécificité. Gageons que cette année encore, notre région confirme à l'intérieur et au-delà de ses limites, cette identité façonnée par des architectes, des urbanistes, des paysagistes et des maîtres d'ouvrages qui œuvrent, avec éthique et obstination, à l'aménagement de notre belle région.

Pascal Debard

Président de la Maison de l'Architecture
et des espaces en Bretagne

D'abord je tiens à dire combien je suis heureux et fier d'avoir été appelé à présider le jury du Prix Architecture espaces Bretagne car, d'une part, c'est en Bretagne que j'ai commencé ma carrière d'architecte avec la restauration et la mise en valeur de la citadelle Vauban de Belle-île-en-Mer, et d'autre part, parce que ce prix témoigne de l'engagement constant de la Bretagne toute entière pour une architecture contemporaine de qualité.

À notre jury, riche de sa diversité, il aura fallu pas moins d'une journée et demie de présentation et de débats très animés pour analyser les 158 réalisations en compétition et élire les projets lauréats ; réalisations présentées sous anonymat, l'ambition affichée du prix demeurant de « promouvoir une architecture de qualité, pas un architecte ».

Avant d'engager son travail, le jury avait défini ses critères de jugement : ainsi le sens, la justesse et l'inventivité comme la générosité

étaient particulièrement attendus, d'une manière plus concrète l'inscription dans le site et son contexte, enfin le choix des matériaux employés, des filières mobilisées, en regard d'une approche constructive allant de pair avec une recherche de pérennité.

Au final, le palmarès établi est pleinement représentatif de la qualité et de la diversité de la production architecturale en Bretagne : constructions neuves et transformations de bâtiments faisant parts égales, ainsi qu'opérations publiques et privées, avec des budgets allant de 35.000 à 18.000.000 euros.

Aux côtés du béton et du métal, la pierre, l'ardoise et surtout le bois s'imposent de nouveau comme les matériaux de l'architecture contemporaine tandis que le pisé comme le chanvre font leur apparition, illustrant une architecture de plus en plus attentive aux questions environnementales et renouant ainsi avec l'histoire longue de son territoire et ses savoir-faire ancestraux.

Philippe Prost
Architecte-urbaniste
Président du Jury du PAeB 2020

Organisé par la Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne, le Prix Architecture espaces Bretagne est un des événements qui rythment la création architecturale en Bretagne. Depuis près de 30 ans, il met en valeur des bâtiments dont l'insertion dans l'environnement – dans toutes ses acceptions – a été jugée remarquable.

C'est une des forces de l'architecture que de pouvoir être présente dans chaque quartier, chaque village, et d'être ainsi facilement accessible et explorée. Pour refléter au plus près la vie quotidienne de chacun, ce prix comporte 8 catégories : habiter, travailler, accueillir, apprendre, se divertir... Il vise à sensibiliser le grand public par l'apprentissage du regard, et à l'inciter ensuite à venir parcourir et expérimenter les bâtiments eux-mêmes, à ne pas en rester aux images.

Ce prix enrichit les actions menées pour la diffusion de la culture architecturale

par le réseau architecture de Bretagne (la Maison de l'Architecture, l'École Nationale Supérieure d'Architecture, les conseils en architecture, urbanisme et environnement, les associations). Il traduit en cela les orientations du ministère de la Culture pour – au-delà des grands projets phares et médiatisés – démocratiser et rendre accessible au grand public l'architecture de la vie quotidienne et promouvoir l'architecture comme un facteur essentiel pour l'habitabilité de tous les territoires.

Année après année, cette démarche s'implante durablement sur l'ensemble de la Bretagne, et ce faisant, contribue à soutenir la profession d'architecte, notamment les jeunes diplômés, en rapprochant l'architecte de chaque citoyen. Ce rapprochement et ce dialogue sont les conditions premières pour faire naître en chacun de nous un « désir d'architecture ».

Michèle Kirry
Préfète d'Ille-et-Vilaine
Préfète de la Région Bretagne

En Bretagne, peut-être plus qu'ailleurs, nous savons que le patrimoine et la culture sont liés et émaillent notre histoire régionale.

Nous le savons, peut-être parce que les premiers habitants de notre terre y ont, il y a 7 000 ans, levé des pierres pour honorer des morts, construit des voûtes... réalisant ainsi le premier acte d'architecture connu de l'humanité.

Nous en sommes pétris. Car la culture passe par l'éducation du regard, la transmission des sensations, la sensibilisation du rapport à l'autre. Nous en sommes conscients car très souvent nous avons toutes et tous des émotions face à des bâtiments faisant écho à notre propre attachement à l'histoire bretonne.

C'est dans ce contexte que le Prix Architecture espaces Bretagne doit permettre d'illustrer notre capacité collective à oser innover, en n'étant jamais prisonnier d'une

identité mais tout au contraire, solidement ancré. Ces fondations inspirent les créateurs d'aujourd'hui en Bretagne. Elles leur permettent d'oser créer de nouvelles harmonies, concevoir des nouvelles teintes de la « palette Bretagne ».

Dans un monde mondialisé où les cultures tendent à se globaliser et parfois s'affadir, le caractère, le distinctif est une qualité, un atout. La responsabilité des architectes, des urbanistes et des paysagistes est importante. À l'heure où notre siècle sait qu'il sera défini par sa capacité à s'inscrire et à gérer les transitions, la création contemporaine appliquée au cadre et au support du vivre ensemble nous oblige collectivement. C'est la raison pour laquelle la Région Bretagne est partenaire du Prix Architecture espaces Bretagne. La qualité et l'engagement dont font preuve les créateurs de l'édition 2020 justifient amplement cette implication.

Loïc Chesnais-Girard

Président du Conseil régional de Bretagne

Lorient est une ville bâtie et rebâtie sur des audaces architecturales. Si les lendemains de guerre ont fait table rase d'une large partie de notre héritage patrimonial d'avant-guerre, il a ouvert des horizons de création et de liberté que peu de villes ont pu connaître en France et en Bretagne.

Ces dernières années de nombreux projets ont marqué les esprits et ont régulièrement concouru au Prix Architecture espaces Bretagne. C'est une ambition qui continuera à nous animer. De nombreux projets sont d'ores et déjà lancés à Bodélio, au Manio ou dans le cadre de la rénovation

urbaine du Bois-du-Château. Ils seront les symboles d'une architecture que nous voulons responsable et au fait des enjeux de son temps. Ils devront allier performance énergétique, esthétisme, mixité sociale et création de nouvelles centralités.

Lorient est au cœur du Prix Architecture espaces Bretagne depuis de nombreuses années et 2020 marque la fin du cycle de prix bisannuel engagé en 2016. À nous collectivement d'écrire la suite de cette aventure et de marquer notre ambition de faire de la Bretagne une terre d'audace, d'exigence et de progrès en matière d'architecture.

Fabrice Loher

Maire de Lorient

Président de Lorient Agglomération

MEMBRES DU JURY

Président du jury	PROST Philippe Architecte et urbaniste Atelier d'Architecture Philippe Prost
Vice-Présidente du jury	ROBAIN Antoinette Architecte
Architectes, Urbanistes, Paysagistes, Experts	BLANCKAERT Marie Architecte urbaniste Agence BLAU BOUCHET Boris Architecte Boris Bouchet architectes & urbanistes DESMOULINS Christine Journaliste et critique d'architecture KEHR Anne-Sophie Architecte Présidente du Réseau des maisons de l'architecture LEVRARD Céline Paysagiste concepteur et urbaniste qualifiée OPQU Présidente FFP Grand Ouest Directrice CAUE de la Sarthe
Représentants des collectivités	GRANGE Christophe Conseiller architecture et développement durable, DRAC Bretagne LE NÉDIC Thierry Directeur de la culture et des pratiques culturelles Région Bretagne ROBERT Sylvie Sénatrice d'Ille-et-Vilaine

AGENCES, ARCHITECTES, URBANISTES & PAYSAGISTES PARTICIPANTS

[Entre-Sols] Atelier d'Architecture 4point19 A-Mar paysage et urbanisme Agence a/LTA Le Trionnaire Le Chapelain Agence AGAP Urbanisme&Paysage Agence catherine proux architecte Agence Golhen Associés Agence GRIGNOU STEPHAN Architectes Agence Quartz Architecture Agence Rhizome Alexis Joubert Architecte ALL anArchitecte ANTHRACITE Architecture 2.0 Architectes Ingénieurs Associés Architecture Action Atelier 56S Atelier Berger Milà Atelier d'Ici Atelier FORNY Atelier L2 Atelier QUÉRÉ Architectes Atelier Rubin Associés Atelier TLPA Atelier Vignault x Faure B.HOUSSAIS Architecture Barré Lambot Architectes	Bihan & Pageot Architectes BLEZAT Architectes Associés Bodenez et Le Gal La Salle Architectes Briand Renault Architectes Brulé Architectes Associés Colas Durand Architectes Collectif FARO architectes David Cras Architecte David Huet DDL Architectes Désesse 23 architecture Desaleux Soares Architectes DLW architectes ERRE studio Fabienne Costel Architecte Gautier&Guilloux architectes Guyader Architecte J. Guéneau & C. Rannou architectes khamphet sakda architecte DPLG Kraft Architectes Laboratoire d'Architecture de Bretagne LATITUDE Le Goaziou Architectes Louvel. Agence d'Architecture Ludovic Lautrédou architecte MAARCHITECTES Maurer et Gilbert Architectes	MEEJ Architecture MEIGNAN ENGASSER PERAUD architectes MNM architectes MOSTINI-MOSTINI architectes & associés NOMADE architectes ONZIÈME ÉTAGE Architectes PHENOME architectures Philippe Hénocq Phytolab RAUM Riguidel Architectes robaglia architecte SABA Architectes SARL CALC Simon Guienne Architecte Studio 02 Architectes Studio mAAb Architectes Supersabre Ville de Rennes, Direction des projets d'équipements Publics, Service maîtrise d'œuvre Violi Architecte VOUS Architecture Xavier Gross-Quelen Architecte Yannick Jégado et Claire Bernard architectes
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

SOMMAIRE

I TRAVAILLER

- LAURÉAT 12 **BÂTIMENT MARITIME**
Plouharnel (56)
Agence Quartz Architecture
- SÉLECTIONNÉ 14 **BÂTIMENT D'EXPLOITATION TARA**
Lorient (56)
DDL Architectes
- SÉLECTIONNÉ 15 **PÔLE MAIRIE, LOGEMENTS
ET COMMERCE DE LANILDUT**
Lanildut (29)
Atelier Rubin Associés
en collaboration avec **Urbateam**
- 16 Autres projets candidats

II ACCUEILLIR

- LAURÉAT 22 **RESTAURANT SCOLAIRE
LYCÉE BRÉQUIGNY**
Rennes (35)
ANTHRACITE Architecture 2.0
- SÉLECTIONNÉ 24 **MAISON DE SANTÉ**
Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle (22)
Violi Architecte
- SÉLECTIONNÉ 25 **MAIRIE DE PLEUGUENEUC**
Pleugueneuc (35)
Atelier 56S
- 26 Autres projets candidats

III APPRENDRE

- LAURÉAT 32 **COLLÈGE SIMONE VEIL**
Lamballe (22)
Colas Durand Architectes en collaboration avec
Dietrich Untertrifaller Architectes
- SÉLECTIONNÉ 34 **CENTRE DE LOISIRS ET ÉCOLE**
Elven (56)
Atelier 56S
- SÉLECTIONNÉ 35 **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LES LUCIOLES**
Baulon (35)
Collectif FARO architectes
- SÉLECTIONNÉ 36 **COLLÈGE AUGUSTE BRIZEUX**
Lorient (56)
DDL Architectes
- 37 Autres projets candidats

IV SE DIVERTIR

- LAURÉAT 42 **MÉDIATHÈQUE DE SAINT-BRANDAN**
Saint-Brandan (22)
Bihan & Pageot Architectes
- SÉLECTIONNÉ 44 **PASS'SPORT**
Plouha (22)
Studio 02 Architectes
- SÉLECTIONNÉ 45 **ÉQUIPEMENT MIXTE (CULTUREL ET ÉDUCATIF)**
Bréal-sous-Vitré (35)
Atelier 56S en collaboration avec
La Plage (paysage) + BECB (BET TCE)
- SÉLECTIONNÉ 46 **CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL**
Douarnenez (29)
Agence GRIGNOU STEPHAN Architectes
- 47 Autres projets candidats

V HABITER ENSEMBLE

- LAURÉAT 52 **6 LOGEMENTS SOCIAUX
DONT 2 D'INSERTION SOCIALE**
Rennes (35)
Atelier 56S
- SÉLECTIONNÉ 54 **24 LOGEMENTS BMH PENHOAT**
Gouesnou (29)
Yannick Jégado et Claire Bernard architectes
- 55 Autres projets candidats

VI HABITER INDIVIDUELLEMENT

- LAURÉAT 62 **MAISON BOOMERANG**
Redon (35)
Supersabre
- SÉLECTIONNÉ 64 **MAISON BECLEU**
Pléneuf-Val-André (22)
Architecture Action
- SÉLECTIONNÉ 65 **MAISON GERMAINE**
Saint-Aubin-du-Cormier (35)
Supersabre
- SÉLECTIONNÉ 66 **MAISON DIAMANT**
Rennes (35)
MNM architectes
- SÉLECTIONNÉ 67 **MAISON FD**
Vannes (56)
David Cras Architectes
- 68 Autres projets candidats

VII TRANSFORMER POUR HABITER

- LAURÉAT 72 **MAISON TERRE**
Erquy (22)
Bodenez et Le Gal La Salle Architectes
- SÉLECTIONNÉ 74 **RÉNOVATION SUR LE QUAI**
Le Conquet (29)
Atelier d'Ici
- SÉLECTIONNÉ 75 **HABITER LE JARDIN**
Rennes (35)
MNM architectes
- SÉLECTIONNÉ 76 **EXTENSION MAISON H.**
Lézardrieux (22)
khamphet sakda architecte DPLG
- 77 Autres projets candidats

VIII VIVRE LA VILLE & LE PAYSAGE

- LAURÉAT 82 **JARDIN DU SOUVENIR**
Plourin-lès-Morlaix (29)
ONZIÈME ÉTAGE Architectes
- SÉLECTIONNÉ 84 **AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DE LA PLAGE**
Carnac (56)
Phytolab en collaboration avec **Artelia**
- SÉLECTIONNÉ 85 **QUARTIER SAINT-PHILIBERT À PLOMELIN**
Plomelin (29)
Atelier TLPA
- SÉLECTIONNÉ 86 **LIAISON DOUCE À LAMBALLE**
Lamballe (22)
Colas Durand Architectes en collaboration avec
Dietrich Untertrifaller Architectes
- 87 Autres projets candidats

PRIX SPÉCIAL DU JURY

- LAURÉAT 92 **BUREAUX ADDITI**
Rennes (35)
Kraft Architectes

TRAVVAILLER

I

Le bâtiment maritime est situé sur le site ostréicole de l'anse du Pô sur la commune de Plouharnel, au Sud du Morbihan. D'une surface de 450 m², il est dédié à la production, la vente, la dégustation de fruits de mer et à l'organisation de réceptions. Bâtie au cœur de la zone protégée de la baie de Quiberon, l'architecture du lieu doit répondre aux fortes contraintes environnementales du site. L'intégration du volume du RDC dans la pente permet la conservation de la vue sur la baie depuis le village de Kerroch situé plus haut. La toiture végétalisée du volume du RDC permet une forte intégration du bâtiment dans le site. Depuis la mer, la silhouette sombre du bâtiment posé sur son

socle lumineux est un nouveau signal dans le paysage maritime. L'architecture du bâtiment s'exprime de part la simplicité des volumes et des façades, reprenant ainsi les codes de l'architecture locale des bâtiments ostréicoles. Les façades du RDC, en polycarbonate, sont intégralement amovibles. Elles s'adaptent aux usages selon les saisons et la météo. Une fois ouvertes, elles protègent les usagers du vent en hiver ou du soleil en été. Les espaces de production, de vente et de dégustation sont évolutifs, optimisés et fonctionnels, ils s'ouvrent généreusement sur la vie des parcs ostréicoles et participent pleinement à l'activité maritime de la presqu'île de Quiberon.

Le bâtiment est composé de deux volumes. Sur le premier, façades et toiture sont unifiées par un bardage métallique noir sur un soubassement largement ouvert et vitré. Les ateliers occupent le second volume, à l'arrière, se glissant entre le volume précédent et le talus qui le dissimule pour partie.

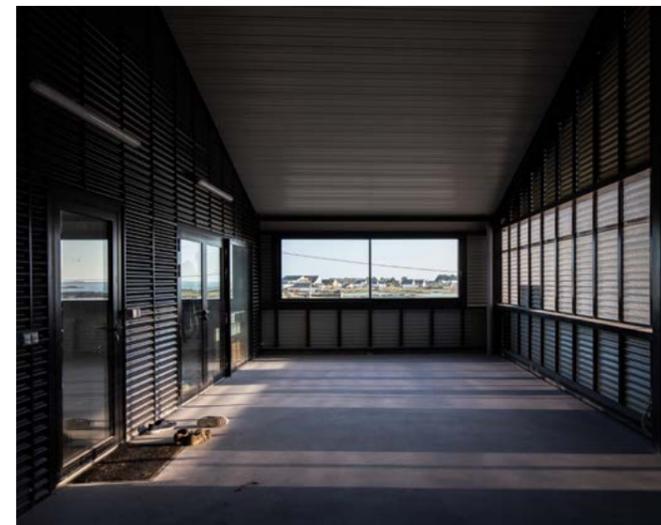
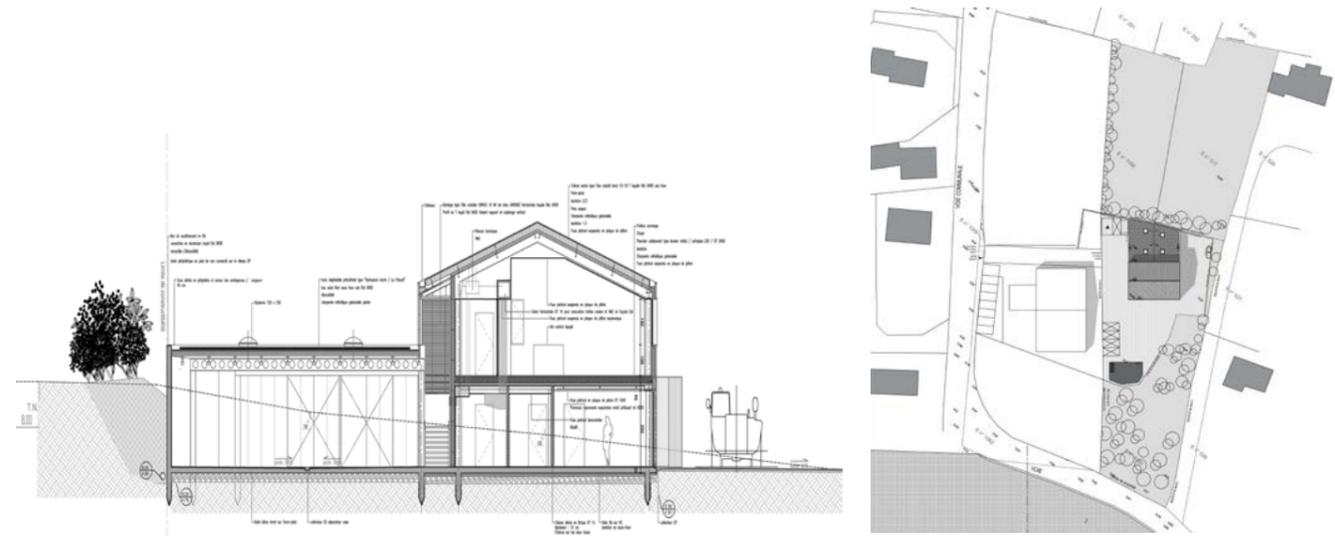
N'émerge finalement que le volume noir qui rappelle, à une autre échelle, les rochers noirs de l'estran visibles à marée basse, à quelques mètres de là. De même que les grandes parois transparentes ou translucides

du rez-de-chaussée font écho aux lumières et miroitements de l'eau et du sable.

La construction est simple, expressive. Les matériaux sont industriels et reprennent le vocabulaire réaliste des bâtiments ostréicoles voisins. On retrouvera cette attention jusque dans le traitement des petits murets extérieurs, qui stimule notre curiosité, où l'on découvrira qu'ils sont constitués de « collecteurs à huîtres » recouverts de chaux blanche, selon une manifestation locale et ancienne de la récupération et du détournement.

Christophe Grange, Jury PAeB 2020

LAURÉAT



BÂTIMENT D'EXPLOITATION TARA

Bureaux, stockage et maintenance de bateaux & cellule commerciale

Lorient (56)
DDL Architectes
SCI du Lézard

Juillet 2019
1131 m²
1786520 € TTC

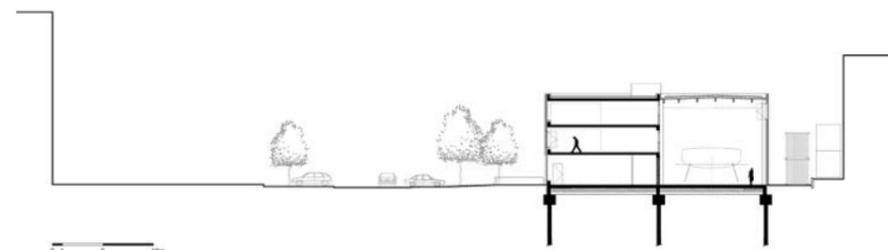
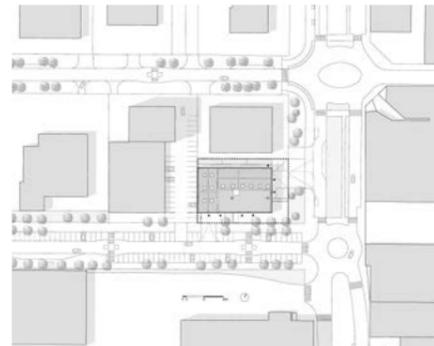
La base des sous-marins à Lorient, construite par l'armée allemande, a été, après le départ de la marine française, reconvertie en pôle halieutique dédié à la course au large, les risques-mer, l'archéologie sous-marine, la pêche et l'aquaculture. C'est avec une certaine évidence que TARA, voilier dédié à la recherche scientifique et à la défense de l'environnement, a décidé d'y installer sa base logistique à terre. Dans le maillage orthogonal de cette zone d'activités, le bâtiment s'installe à l'angle de l'axe principal et de la voie qui longe la masse imposante et paradoxalement magnifique de ce monstre de béton qu'est le K1, l'un des trois bunkers destiné à la protection de

la flotte sous-marine allemande, aujourd'hui reconverti en port à sec. Dans son face-à-face inégal, le bâtiment affirme sa présence dans le site, par une enveloppe plissée et perforée qui recouvre tout ou presque, en aluminium brut en référence à la coque de TARA. Quelques larges ouvertures dans les étages et sur l'angle au RDC sont complètement vitrées, sans masque. Cette peau métallique ondule, fait vibrer les ombres et reflète le ciel alors qu'une variation de perforations filtre la lumière et rend invisible, le jour mais pas la nuit, les espaces intérieurs. Le volume est simple et précieux, les détails sont fins. Son aspect brut, brillant dans un premier temps, se patinera

avec le temps de façon uniforme, en fonction du soleil, de la pluie et des embruns chargés de sel marin. Les ouvertures, derrière cette enveloppe, sont toutes ouvrantes pour faciliter le nettoyage et l'aération au travers des perforations. Le RDC est composé de deux grands ateliers destinés au remisage de bateaux et matériels nautiques qui s'articulent autour d'un espace ouvert sur l'espace public qui sert d'espace de convivialité, de communication ou de boutique. L'étage est réservé pour des usages mixtes futurs, avec des bureaux et des petits ateliers destinés à TARA ou à d'autres sociétés. Niveau de performance: RT 2012.



SÉLECTIONNÉ



PÔLE MAIRIE, LOGEMENTS ET COMMERCE DE LANILDUT

Lanildut (29)
Atelier Rubin Associés en collaboration avec Urbateam
Mairie de Lanildut

Juin 2019
630 m²
1608000 € TTC

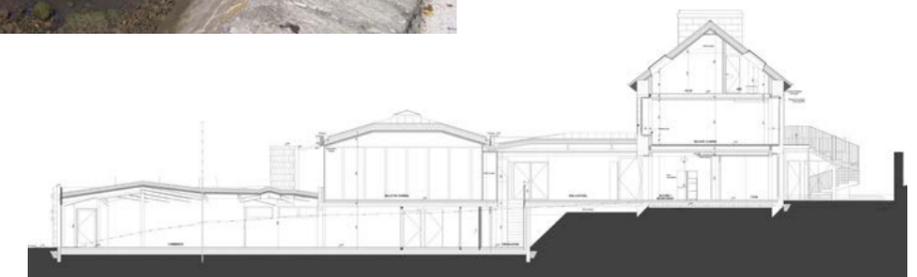
Le projet de Lanildut est la transformation d'une ancienne maison de maître située au bord de l'anse de l'Aber lldut en pôle à usage mixte. Il accueille la nouvelle mairie, le commerce et quatre logements sociaux portés par Brest Métropole Habitat. Ce programme s'insère dans un site patrimonial exceptionnel dont l'insertion paysagère et urbaine est décisive pour la transformation du site. Notre intention vise une mise en valeur des éléments qualitatifs tant architecturaux (bâtisse, tourelle, mur d'enceinte) que paysagers (vues, espaces verts). Le projet offre la vue sur l'Aber lldut à la plupart des espaces intérieurs (existants et construits). Il met en scène le paysage grâce

au positionnement des locaux et au traitement de l'aménagement (parvis, jardin en terrasse). Il renforce la position et l'intérêt du verger existant par un jardin intérieur. Le projet se décompose en strates pour une bonne lisibilité des fonctions. Le commerce en continuité directe et sur la rue, la mairie au centre en rez-de-jardin afin d'investir la bâtisse et de surplomber le paysage, les logements en étage et en arrière-plan sur la cour et le jardin. Le projet propose une salle de conseil posée sur un « piédestal ». La valeur symbolique de cet espace pour tous, invite à un lieu largement visible et ouvert sur le paysage et la commune. L'insertion dans le site du projet se fait par

la composition des volumes et par le choix des matériaux en continuité avec l'existant (pierre de Lanildut, béton désactivé). Le projet conserve l'enceinte en pierre et la prolonge par le mur en granit du commerce. Sa toiture végétale permet le prolongement du jardin vers la mer. L'utilisation de toitures à faible pente fait émerger l'architecture traditionnelle. L'objectif est d'ouvrir la parcelle sur la rue, pour inviter le public à entrer et à occuper l'espace. La re-construction de ce site s'accompagne de l'aménagement des abords proches et de la rue de l'Aber lldut, pour un projet cohérent en front de mer.



SÉLECTIONNÉ



AUTRES PROJETS CANDIDATS



GRUPE ALTENOV
SIÈGE SOCIAL ET ATELIERS
Betton (35) – Décembre 2019
Pierre Promotion
Meignan Engasser Peraud
© Benoit Gilbert
Architectes



HÔTEL DE VILLE
DE PLOUZANÉ
Plouzané (29) – Octobre 2017
NOMADE architectes
Commune de Plouzané
© Nomade architectes/
Patrick H. Müller



LUXIMER.COM
Saint-Quay-Portrieux (22)
Août 2019
SARL Luximer
© STUDIO PHART
Xavier Gross-Quelen Architecte



SIÈGE DE DINAN
AGGLOMÉRATION
Dinan (22) – Septembre 2017
David Cras Architecte,
Atelier d'architecture «méta_»
Dinan Agglomération
© Patrick Miara



MAIRIE DE RUNAN
Runan (22) – Juin 2018
Simon Guienne Architecte
Mairie de Runan
© Simon Guienne



RÉNOVATION D'UN IMMEUBLE
3 LOGEMENTS AUX ÉTAGES
ET BUREAUX EN RDC
Lannion (22) – Août 2018
B.HOUSSAIS Architecture
MeilleurTaux.com
© Pascal Léopold



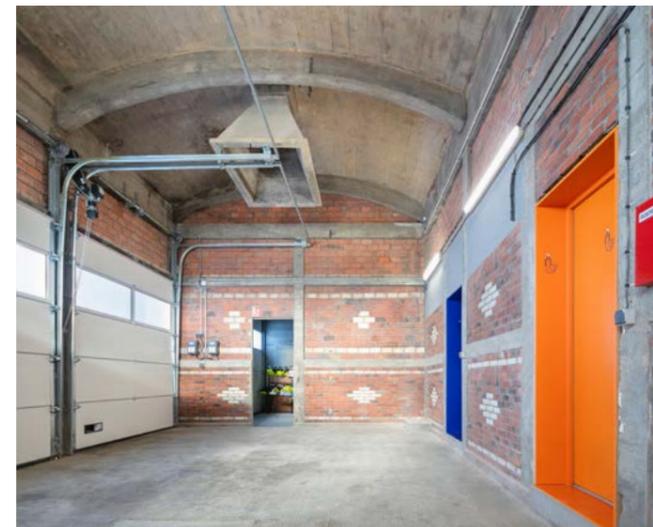
CRÉATION D'UN ESPACE
COWORKING
Lannion (22) – Janvier 2019
B.HOUSSAIS Architecture
BEHZ Coworking
© Pascal Léopold



SIÈGE DU GROUPE NORAC
Rennes (35) – Mars 2019
Maurer et Gilbert Architectes
Norac
© Maurer et Gilbert
Architectes



SITE D'ENTRETIEN DES
ROUTES DÉPARTEMENTALES
Questembert (56)
Septembre 2019
SABA Architectes
Conseil départemental
du Morbihan
© Jean-François Mollière



EXTENSION DE LA BASE SNSM
DE PLEUBIAN
Pleubian (22) – Juin 2019
B.HOUSSAIS Architecture
Mairie de Pleubian
© Pascal Léopold



RÉNOVATION ET EXTENSION
DE LA MAIRIE DE PLOUARET
Plouaret (22) – Août 2019
B.HOUSSAIS Architecture
Mairie de Plouaret
© Pascal Léopold



AGENCE NATIONALE DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE Javené (35) – Mars 2019 ANSES © François Dantart
DLW architectes



SIÈGE SOCIAL MBA MUTUELLE Rennes (35) – Décembre 2019 Groupe Lamotte © Gaëtan Chevrier
RAUM



URBAN QUARTZ Rennes (35) – Juin 2018 Icade Promotion et Poste Immo © Stéphane Chalmeau
Hamonic + Masson & Associés + a/LTA Le Trionnaire - Le Chapelain, La Plage paysagiste



MAIRIE DE PLOEMEL Ploemel (56) – Juin 2019 Commune de Ploemel © Gwendal Le Port
[Entre-Sols] Atelier d'Architecture



EXTENSION ET RESTRUCTURATION du siège administratif de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden Pouldreuzic (29) – Août 2017 Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden © Pascal Léopold
Brulé Architectes Associés



GENDARMERIE DE CHÂTEAUBOURG Châteaubourg (35) – Avril 2019 Mairie de Châteaubourg © robaglia
robaglia architecte



LE GOLD - SIÈGE A2COM TECHNOLOGIE Pacé (35) – Juillet 2017 Fimoren © Stéphane Chalmeau
Agence Golhen Associés



SURÉLÉVATION EXTENSION DES LOCAUX DU PAYS DE CHÂTEAUGIRON COMMUNAUTÉ Châteaugiron (35) – Avril 2019 Communauté de communes du Pays de Châteaugiron © robaglia
robaglia architecte



SCI ASAP Quimper (29) – Décembre 2017 SCI ASAP © Pascal Léopold
Brulé Architectes Associés



DÉLÉGATION RÉGIONALE DU CNFPT BRETAGNE Vannes (56) – Décembre 2017 SEMAEB 56 © Nomade architectes/ Patrick H.Müller
NOMADE architectes

ACQUAINTANCE

II

RESTAURANT SCOLAIRE LYCÉE BRÉQUIGNY

Rennes (35)
ANTHRACITE Architecture 2.0
Région Bretagne

Octobre 2018
2750 m²
10 116 360 € TTC

Les contraintes liées au site furent fortes et en particulier la présence de l'EBC (espace boisé classé) qui a généré un décalage des limites de construction. L'approche que nous avons suivie pour développer ce projet est la même que celle qui avait motivé Louis Arretche : réaliser une architecture légère où la structure fait l'architecture. L'utilisation d'un système constructif en bois, composé de poteaux en bois et associé à un plafond en caisson, crée l'architecture du projet et permet une insertion douce dans l'espace classé boisé. Les lignes sont simples et tendues. Le toit propose un débord assurant la protection solaire et permet l'installation d'une circulation périphérique qui facilite

l'entretien des murs rideaux. La volumétrie est composée d'un volume central en béton habité par la cuisine, surmonté à l'Est par le volume de la lingerie et autour duquel se développent les salles de restauration qui, par cette architecture légère, dialoguent avec le sous-bois. L'entrée est marquée par une avancée de la structure qui est à la fois axée sur le bâtiment créé et sur la façade Nord du bâtiment C, puis sur la nouvelle rampe au Sud. Cet alignement regroupe, grâce au métro, tous les axes verticaux de circulation, ce qui place le restaurant à des distances convenablement réparties au vu de la longueur du bâtiment C. Le principe d'une entrée centrale du restaurant permet

une répartition équilibrée et intuitive du flux des lycéens vers les deux zones de distribution, puis les quatre salles à manger. Les ambiances des salles se veulent calmes, presque zen, dans lesquelles les couleurs claires et le bois sont omniprésents. L'acoustique a été travaillée du sol (revêtement souple) aux plafonds où les caissons de structure fonctionnent comme des pièges à son. RT / CEP Projet < CEP réf -20% Niveau de performance : 50kM d'énergie primaire par m².

LAURÉAT

Le projet du restaurant scolaire du Lycée Bréquigny a retenu l'attention du Jury de manière unanime. Simplicité, adéquation au programme, technicité structurelle maîtrisée et intégration douce dans le site sont les qualités premières reconnues.

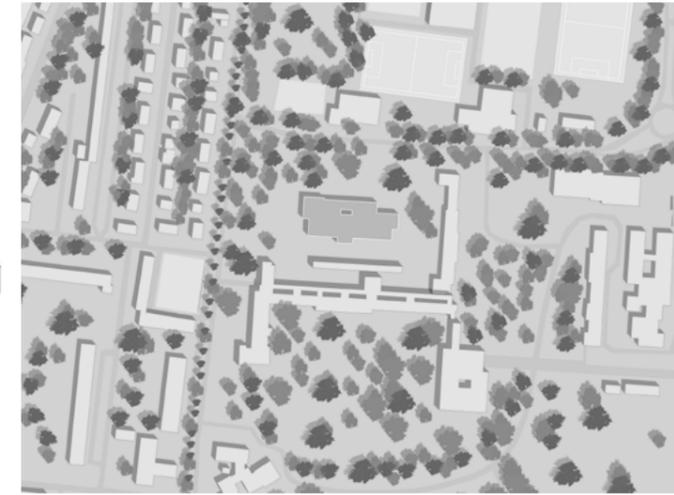
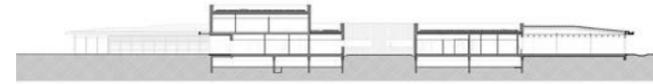
Cette architecture située joue des qualités champêtres environnantes. Les espaces de restauration offrent aux usagers un dialogue optimisé avec le dehors.

Les grands débords de toiture, l'affirmation d'une poésie de l'horizontale aux références « wrightiennes » et « miesiennes » permettent

la révélation du site au-dedans et délimitent les vides qualifiés par la trame structurelle en bois apparente.

Selon F.L. Wright « La bonne construction doit rendre le paysage plus beau qu'il ne l'était avant qu'elle ne soit bâtie », ce projet en est un révélateur.

Anne-Sophie Kehr, Jury PAeB 2020



MAISON DE SANTÉ

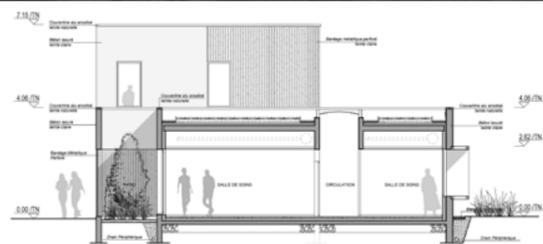
Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle (22)
Violi Architecte
 Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle

Juillet 2019
 460 m²
 950 000 € TTC

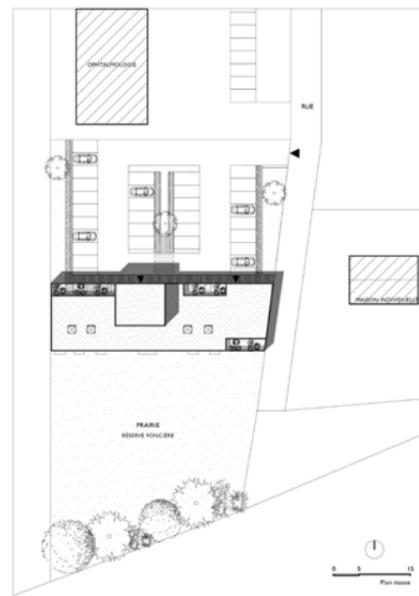
Le projet se situe sur la commune de Jugon-les-Lacs (22) dans la zone des « Quatre Routes ». Implantée en bordure de Nationale 176, à proximité du pôle ophtalmologique, la maison de santé accueille cinq médecins généralistes et un cabinet de sage-femme. Le parti proposé s'emploie à disposer sur la parcelle un volume unique, rectangulaire, qui se déploie de limite en limite (Est-Ouest). Cette orientation « Nord-Sud » permet un contrôle des apports solaires et d'appliquer les principes de bioclimatisme sur ce projet. Le bâtiment est bas (4,00 m), il s'étire dans le paysage. Seule ressort une émergence : celle du volume consacré à l'espace de convivialité.

Cette sur-hauteur permet de souligner l'entrée du cabinet de médecine générale et de différencier l'entrée plus discrète du cabinet de sage-femme. Le caractère unitaire et monolithique du projet contraste avec un « jeu de transparence » en soubassement grâce au bardage métallique perforé. L'organisation en plan de la maison de santé est simple. L'accueil placé au centre du projet donne à voir directement sur les secrétaires médicales qui orientent les patients vers les salles d'attente. Au Nord, les espaces de consultations sont ouverts sur des patios non couverts. Leur rôle est double : offrir un maximum de lumière naturelle dans les salles des praticiens

tout en garantissant la confidentialité du patient. Ce procédé est rendu possible par une paroi « filtre » placée en façade principale. Au Sud, les espaces d'attente donnent à voir sur le paysage. Pensées comme de véritables « alcôves », chaque médecin possède sa propre salle d'attente. La circulation, véritable colonne vertébrale du projet, permet de tenir à distance les salles de soins des salles d'attente. Enfin, les espaces communs se voient relayés à l'étage. C'est également un lieu de pause ouvert en façade Sud, sur le paysage. Niveau de Performance Energétique : CEP : 132.80 kWhep/(m².an)



SÉLECTIONNÉ



Photographies : Pascal Léopold. Plan masse et coupe : François Violi.

MAIRIE DE PLEUGUENEUC

Pleugueneuc (35)
Atelier 56S
 Mairie de Pleugueneuc

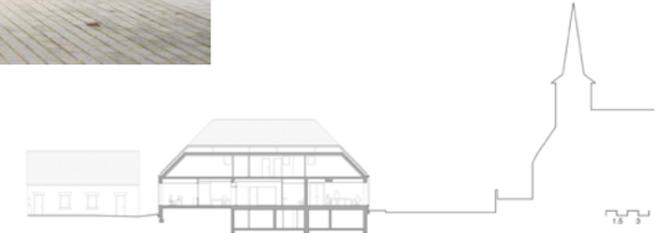
Décembre 2019
 500 m²
 756 000 € TTC

Le projet porte sur une réflexion de l'îlot de l'actuelle mairie de Pleugueneuc, constitué de la mairie existante, d'une future salle d'associations et l'aménagement extérieur des espaces publics. L'îlot se situe en plein centre-bourg, en face de l'église. La mairie doit être rénovée et une extension sera nécessaire pour ajouter la poste et un hall d'entrée. Pour l'ensemble de l'îlot, un sol continu minéral vient connecter les deux bâtiments, créant des espaces pour se rassembler et s'asseoir. L'extension vient finaliser les trois pans de toiture existants et des grandes ouvertures viennent marquer un accès ouvert au public. Le programme

entoure un grand hall d'accès qui dessert chaque pièce accueillant le public. Les bureaux sont éloignés du hall pour une meilleure confidentialité. Une grande ouverture perfore le pignon existant en direction de la place de l'église, permettant l'observation de l'intérieur du bâtiment, comme une invitation à entrer dans ce nouvel espace public qui regroupe la mairie, la poste et une permanence d'accueil de services sociaux.



SÉLECTIONNÉ



Photographies : François Dantart. Plan masse et coupe : Atelier 56S.

AUTRES PROJETS CANDIDATS



PAPERIE BAHON RAULT
Rennes (35) – Mai 2019
MEEJ Architecture
Papeterie Bahon Rault
© Caroline Ablain



SUPERPAUSÉE
Ploemel (56) – Juillet 2019
VOUS Architecture
La Belle Folie
© VOUS architecture



CENTRE DE MÉDECINE
NUCLÉAIRE DU MORBIHAN
Lorient (56) – Décembre 2018
Architectes Ingénieurs
Associés
Centre de Médecine
Nucléaire du Morbihan
© Guillaume Satre



VILLA TOHANNIC
EHPAD DE 101 LITS
Vannes (56) – Avril 2017
Studio 02 Architectes
MF Vannes 56 - Le Noble Âge
© Luc Boegly



VIVALTO SPORT
– KINÉSITHÉRAPIE BALNÉO-
THÉRAPIE CRYOTHÉRAPIE
Saint-Grégoire (35)
Décembre 2018
Groupe Lamotte
© Benoît Gilbert
Maignan Engasser Peraud
Architectes



MAISON DE SANTÉ
Hanvec (29) – Août 2018
Laboratoire d'Architecture
de Bretagne
Commune de Hanvec
© Interval Photo - François
Guideau



MAISON DU DON
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS
DU SANG
Brest (29) – Avril 2019
SABA Architectes
Établissement français du
sang Région Bretagne
© Pascal Léopold



RESTRUCTURATION
/ EXTENSION DES LABORA-
TOIRES DE BIOLOGIE
Vannes (56) – Juillet 2018
DDL Architectes
CHBA Vannes
© Patrick Miara



LES CAPUCINS - Création
de cellules d'activités et
commerces aux Ateliers
des Capucins
Brest (29) – Mars 2019
Atelier L2
Brest Métropole
Aménagement
© Stéphane Chalmeau



EHPAD L'ERMITAGE
SAINT-JOSEPH
Saint-Brieuc (22) – Octobre
2018
Association Montbareil
© Pascal Léopold
SABA Architectes



FOYER DE VIE
DE L'HOSPITALITÉ
Guipry-Messac (35)
Février 2018
BLEZAT Architectes Associés,
Atelier Ker Anna
SA HLM Les Foyers
© Pascal Léopold



POLYCLINIQUE SAINT-LAURENT
Rennes (35) – Septembre 2018
Congrégation Saint-Thomas de Villeneuve
BLEZAT Architectes Associés
© Pascal Léopold



SERVICE DE RESTAURATION DU LYCÉE CHARLES DE GAULLE
Vannes (56) – Juillet 2019
Région Bretagne
Déesse 23 architecture
© Déesse 23 architecture



SERVICE DE RESTAURATION DU LYCÉE AMIRAL RONARC'H
Brest (29) – Juillet 2018
Conseil régional de Bretagne
Agence GRIGNOU STEPHAN Architectes
© Interval Photo



MAISON DE SANTÉ DAN-VEZ
Bain-de-Bretagne (35) Avril 2018
SCI Pyramide
ALL
© Stéphane Chalmeau



DISTILLERIE ARMORIK
Lannion (22) – Juin 2019
Distillerie Warengem
Atelier Rubin Associés
© Ariel Ramirez



MAISON DE QUARTIER «HUBERTINE AUCLERT»
Saint-Jacques-de-la-Lande (35) Juillet 2019
Ville de Saint-Jacques-de-la-Lande
David Cras Architectes
© Patrick Miara

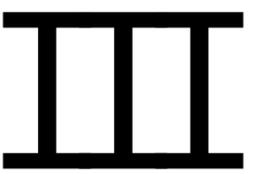


MAISON DE SANTÉ
Milizac (29) – Novembre 2017
Mairie de Milizac
Atelier TLPA
© Pascal Léopold



MULTI-ACCUEIL ET RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES «LES PLUM'MIGNONS»
Pluméliau (56) – Juin 2018
Centre Morbihan Communauté
Atelier Vignault x Faure
© Atelier Vignault x Faure

APPRENDRE



Le collège s'installe au sein du paysage rural de Lamballe, sur un terrain en devers aux vues multiples sur la ville. L'équipement s'assoit en haut du site et protège ainsi la cour de récréation des vents dominants. La forme du socle du bâtiment épouse la topographie et dessine une large courbe qui s'ouvre sur la ville. Un dialogue s'instaure entre le collège et les émergences caractéristiques du paysage de Lamballe : le moulin Saint-Lazare, les églises et la collégiale. Une liaison physique est créée entre le secteur d'habitation et le collège par une passerelle piétonne connectée au parvis d'accueil. Les matériaux sont sélectionnés pour leur insertion paysagère et leur pérennité. Le corps du

bâtiment en ossature et bardage bois se pose sur un socle de béton laissant la place à une grande façade rideau vêtue de verre et tournée vers la cour. L'écriture est contemporaine et puise son essence dans l'emploi du bois révélé par la lumière naturelle. Verrière centrale, puits de lumière et vitrage double hauteur éclairent le cœur des circulations intérieures. Une ambiance chaleureuse caractérise chaque espace, depuis l'atrium jusque dans les classes, grâce à l'usage du bois en élément principal de l'aménagement intérieur. Les ouvertures en façade cadrent des vues choisies sur le paysage proche et lointain. Le geste architectural est sensé et prévenant au regard de la nature. Tout

ce qu'elle donne est capté de manière intelligente par le bâtiment et redistribué techniquement dès que besoin. C'est ainsi que la construction répond aux critères du label Effinergie +. En hiver, les ouvertures Sud captent la chaleur récupérée par la VMC double-flux et rediffusée dans l'ensemble des locaux. L'été, la ventilation naturelle évite les surchauffes. Les eaux pluviales sont collectées et réutilisées pour les sanitaires. Là où le volume ne s'élève qu'en simple RDC, il reçoit une toiture végétalisée venant restituer au site une partie de la surface perméable empruntée par la construction.

Choisir un collège comme lauréat d'un prix d'architecture marque résolument la qualité de l'attention que portent aujourd'hui des architectes à ces établissements scolaires trop longtemps sacrifiés sur l'autel de l'urgence démographique.

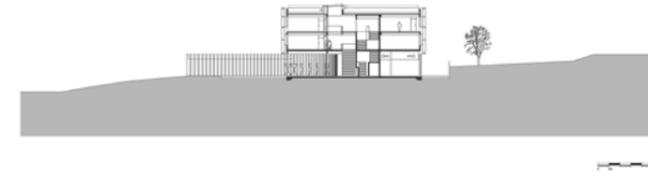
Ici, le bâtiment pleinement intégré dans un paysage champêtre — et relié au cœur de la ville par une belle promenade piétonnière en bois — s'impose sans ostentation. Compact par l'assise de son élément central et élégant par les courbes de ses extensions, sobre dans la rectitude de ses lignes mais généreux dans

la multiplication des ouvertures, chaleureux dans son bel habillage en bois et naturellement lumineux grâce aux grandes baies zénithales et latérales de son rez-de-chaussée.

La dimension bioclimatique du tout, de la récupération solaire aux espaces végétalisés, conforte le sentiment d'un projet totalement maîtrisé où la sensation de bien-être et de fonctionnalité se devine... On se prend à rêver d'un retour dans le temps pour aller le vérifier!

Thierry Le Nédic, Jury PAeB 2020

LAURÉAT



CENTRE DE LOISIRS ET ÉCOLE

Elven (56)
Atelier 56S
Mairie d'Elven

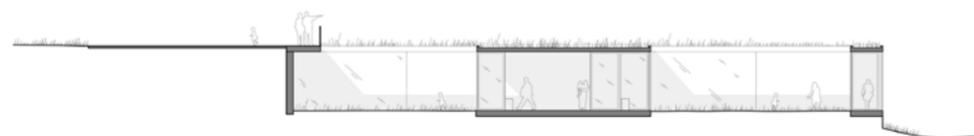
Septembre 2019
740 m²
1524 000 € TTC

À Elven, commune de 5640 habitants, les futurs centre de loisirs et école sont situés à l'Est de la parcelle de l'école Catherine Descartes sur un terrain à forte déclinaison. Près du centre-ville et de son église, le site est en secteur sauvegardé soumis à approbation de l'architecte des bâtiments de France. Le projet vient s'implanter dans la limite parcellaire de l'école existante. La topographie du site nous permet une division logique des deux programmes sur le site. Le centre de loisirs, en partie basse, profite d'une cour aujourd'hui sous-exploitée et se trouve en relation directe avec l'espace public permettant son fonctionnement autonome. Les nouvelles salles de

classe, au niveau supérieur, récupèrent le niveau de l'école existante et sont orientées vers la cour d'école. L'ensemble profite d'une exposition Est-Ouest et s'inscrit avec discrétion dans le site en épousant la topographie du lieu. La matérialité choisie pour l'extérieur, en béton matricé, est en continuité avec l'école existante. Un socle minéral et monolithique s'extirpe de la topographie existante pour venir chercher la limite du site dans l'alignement de l'école. À l'étage, l'école est traitée en béton et bois. L'espace intérieur, lumineux et chaleureux, contraste avec l'extérieur monolithique grâce à la transparence des patios et l'ambiance apportée par les habillages bois.



SÉLECTIONNÉ



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LES LUCIOLES

Baulon (35)
Collectif FARO architectes
Commune de Baulon

Janvier 2020
682 m²
1700 000 € TTC

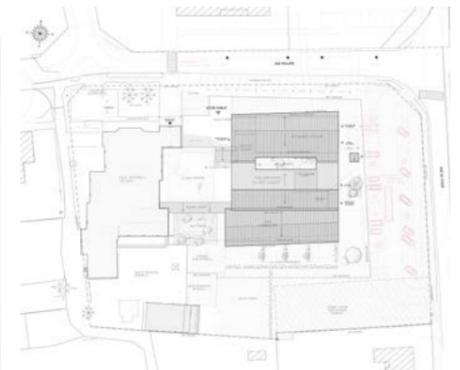
La ville de Baulon a souhaité rassembler ses deux écoles sur un même site, en y associant un restaurant scolaire. Engagés sur les questions de construction durable, les élus souhaitent un projet économe en énergie et exemplaire sur le plan environnemental. Le projet de niveau RT2012 + 20% s'appuie également sur le choix de matériaux biosourcés et en circuit court, aussi bien pour la structure et le bardage bois que pour l'isolation (fibre de bois, terre allégée). Trois nefs regroupent sous un même toit l'école, le restaurant scolaire ainsi qu'un grand préau prenant place entre ces deux bâtiments, tout en préservant leurs orientations Sud

respectives. Inscrit dans une économie de projet serrée, cette cour couverte de plus de 400 m² double la surface de la cour de récréation. Elle permet des usages extérieurs de tout temps et devient également l'espace de distribution des différents locaux, minimisant ainsi les espaces de circulations chauffés. Ce lieu actif, entre intérieur et extérieur, caractérise fortement l'ambiance de l'école. Des petits programmes ponctuant ce préau illustrent de façon didactique les points forts du projet et la démarche environnementale: valorisation de la filière bois, récupération des eaux pluviales, construction en terre issue du site. En effet, la charpente bois reste apparente et structure

les espaces tant extérieurs qu'intérieurs. Les grandes toitures permettent la gestion de l'ensoleillement et la protection solaire (parties translucides, débords de toitures), comme la récupération des eaux pluviales. Le cycle de l'eau est mis en scène par des noues plantées offrant ainsi des espaces végétalisés jusque sous le préau. Enfin, les refends entre salles de classes sont réalisés en mur ossature bois avec remplissage en terre-fibres, pour le confort acoustique et hygrothermique des locaux. Le «chantier terre» a été le support d'une formation, d'un chantier participatif et d'ateliers avec les enfants, dans une optique de transmission des savoirs.



SÉLECTIONNÉ



COLLÈGE AUGUSTE BRIZEUX Reconstruction

intégrant un pôle restauration d'une capacité d'accueil de 700 repas

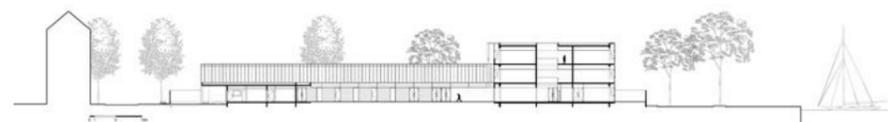
Lorient (56)
DDL Architectes
 Conseil départemental du Morbihan

Février 2019
 5 813 m²
 12 460 116 € TTC

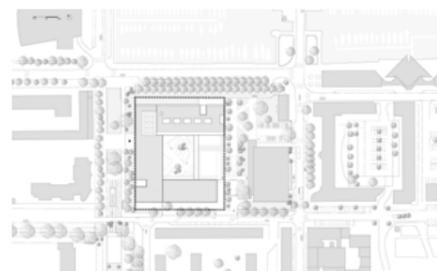
La reconstruction du collège sur son site actuel est une opportunité qui offre aux élèves un nouveau cadre bâti, plus adapté aux nouveaux usages de l'enseignement et c'est aussi un enjeu urbain majeur dans l'évolution de Lorient, au bord de l'axe Jules Ferry en cours de requalification, du port de plaisance jusqu'à l'esplanade de la mairie. Le collège, installé le long du quai, compose un îlot urbain dans le maillage orthogonal de la ville et profite d'un mail piétonnier existant pour sécuriser les conditions d'accès des élèves. Dans le contexte architectural de la ville reconstruite, le choix de la brique s'est imposé, pour sa pérennité, son entretien et sa variété

d'appareillages possibles. Le soubassement du RDC devient « moucharabieh » lorsque la brique masque les châssis ouvrants et mur de clôture au-delà des façades. Ce dispositif répond ainsi au principe de « sanctuarisation » de l'espace intérieur du collège. Les volumes construits sont organisés sur un plan en U qui dessine une cour à l'abri des regards et des vents dominants. L'épannelage des niveaux laisse un bon niveau d'ensoleillement dans la cour. La cour fonctionne comme un cloître avec une galerie couverte qui relie la circulation centrale du bâtiment principal, le service de restauration et la salle polyvalente. Le bâtiment principal, côté port, est conçu avec un

atrium longitudinal non chauffé, au fonctionnement bioclimatique. Cet espace dilaté met en scène toute la vie intérieure de l'établissement par le jeu des superpositions et des transparences. Au Nord, la façade s'ouvre sur le spectacle des bateaux et compose, dans un aléatoire de pleins et de vides, une vitrine en dialogue avec la ville, écran lumineux à l'aube et au crépuscule, les jours d'automne et d'hiver. Avec une ligne architecturale épurée, résolument contemporaine, un fonctionnement fluide, le collège Brizeux renaît sur ce site exceptionnel au bord de l'eau. Niveau de performance : RT 2012 - Géothermie sur pieux - Démarche HQE



SÉLECTIONNÉ



AUTRES PROJETS CANDIDATS



COLLÈGE PARC AR C'HOAT
 EXTENSION ET
 RESTRUCTURATION

Moëlan-sur-Mer (29)
 Juillet 2018
Atelier QUÉRÉ Architectes

Conseil départemental du
 Finistère représenté par la So-
 ciété d'Aménagement du Finis-
 tère © Jean-Philippe Corre



ÉCOLE JULES FERRY

Saint-Martin-des-Champs (29)
 Septembre 2019
SARL CALC

Commune de Saint-Martin-
 des-Champs
 © Pascal Léopold



GROUPE SCOLAIRE
 JEAN MOULIN

Rennes (35) – Septembre 2019
**Ville de Rennes, Direction des
 Projets d'Équipements Publics,
 Service Maîtrise d'Œuvre**

Ville de Rennes, Direction
 Éducation Enfance
 © Julien Mignot



COLLÈGE DES MONTS
 D'ARRÉE

Plouñour-Ménez (29)
 Juin 2018
**MOSTINI-MOSTINI architectes
 & associés, Michel Collin paysagiste**

SAFI
 © Guillaume Guerin



EXTENSION ET RESTRUC-
 TURATION LYCÉE
 PIERRE MENDÈS FRANCE

Rennes (35) – Septembre 2017
Brulé Architectes Associés

Sembreizh pour la Région
 Bretagne
 © Pascal Léopold



EXTENSION ET RESTRUC-
TURATION DU COLLÈGE
ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY
Lesneven (29) – Août 2018
DDL Architectes
Conseil départemental
du Finistère
© Patrick Miara



RÉNOVATION D'UNE SALLE DE
RESTAURANT SCOLAIRE
Brest (29) – Septembre 2019
SARL CALC
Lycée Estran Fénélon
© Pascal Léopold



ÉCOLE DES COLIBRIS
Lanvally (22) – Août 2017
**Agence Rhizome, Agence
Magma**
Ville de Lanvally
© Pascal Léopold



INSTITUT DE FORMATION DES
PROFESSIONS DE SANTÉ
Javené (35) – Février 2018
**MOSTINI-MOSTINI architectes
& associés, Michel Collin
paysagiste**
Sembreizh
© Guillaume Guerin



CITÉ SCOLAIRE « BROCÉ-
LIANDE » INTERNAT 160 LITS
ET CHAUFFERIE BOIS
Guer (56) – Mai 2018
David Cras Architectes,
Philippe Siquin architecte,
Aires Paysages
Conseil régional de Bretagne
© Patrick Miara



EXTENSION ET RESTRUC-
TURATION DU LYCÉE RENÉ CASSIN
Montfort-sur-Meu (35)
Décembre 2019
Brulé Architectes Associés
Sembreizh pour la Région
Bretagne
© Pascal Léopold



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
JULES VERNE
Loudéac (22) – Mars 2019
Rigidel Architectes
Mairie de Loudéac
© François Dantart



INTERNAT DU LYCÉE NOTRE-
DAME DU MUR LE PORSMEUR
Morlaix (29) – Juin 2018
Guyader Architecte
OGEC ECAM
© Pascal Léopold



ÉCOLE MATERNELLE
JOSEPH ROLLO
Pluvigner (56) – Juillet 2017
Atelier Vignault x Faure
Ville de Pluvigner
© Atelier Vignault x Faure

SE DIVERPTIP

IV

Le projet de la médiathèque se situe dans une ancienne habitation en pierre sur 2 niveaux avec une étable attenante, dans le bourg de Saint-Brandan. Elle est répartie en trois espaces distincts pour une surface de 380 m² :

- une salle associative de 50 m² en double hauteur (ancienne habitation) mettant en valeur le plancher bois des combles et conservant l'ensemble des fenêtres,
- l'espace enfants dans la partie existante de l'ancienne étable avec son plafond «cathédrale» et ouvert par deux grandes baies sur le jardin et le bourg,
- l'espace de consultation et l'accueil dans l'extension implantée en L par rapport au bâti

existant et prolongée par une terrasse-patio. L'enveloppe extérieure de l'extension a été travaillée de 2 manières distinctes :

- les façades coté rue sont vêtues de pierres collées qui accompagnent les façades de la maison existante formant une «carapace»,
- la façade coté jardin est, quant à elle, largement vitrée par un mur rideau sur le verger et ponctuée de brise-soleil bois verticaux aléatoires. À l'intérieur, un meuble bibliothèque en bois et composé d'alcôves accompagne les usagers tout le long de l'extension percée de grandes ouvertures dans lesquelles on peut s'asseoir, travailler, consulter des livres. Le plafond bois est ajouré avec des

luminaires intégrés et suit le mouvement de la toiture. L'ensemble de ces espaces s'ouvre sur un jardin qui sera planté d'arbres fruitiers et qui pourra accueillir des activités extérieures.

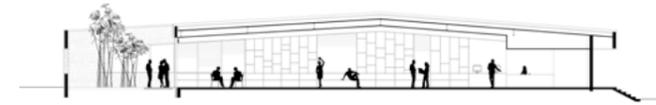
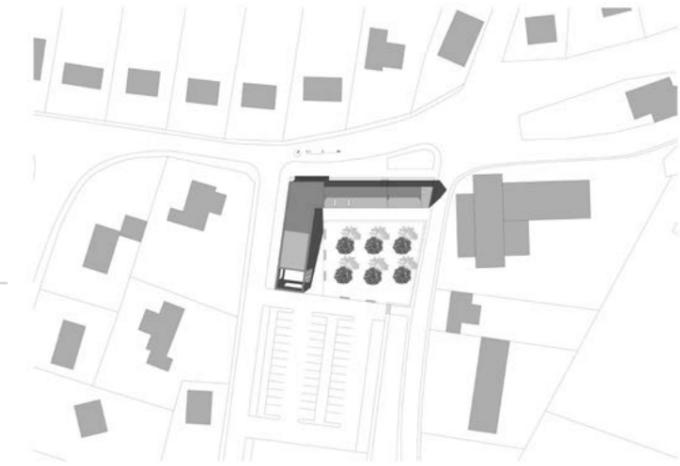
LAURÉAT

La nouvelle médiathèque fait partie des équipements publics qui ont permis de revitaliser le bourg de Saint-Brandan. L'histoire de ces espaces de lecture, véritables lieux de vie et d'échanges, témoigne d'un attachement fort des élus mais aussi de la population à leur existence.

Les espaces de la médiathèque se répondent, conjuguent les différents usages et créent ainsi un environnement accueillant et généreux. Tout en se rappelant à l'histoire du bourg, la médiathèque s'inscrit complètement dans notre XXI^e siècle. Elle révèle à

merveille que l'élégance de sa création architecturale est une façon de démontrer que réhabilitation, rénovation et extension peuvent être une belle promesse et que l'accès à la culture et à la connaissance pour le plus grand nombre, et surtout, est toujours un objectif de politique publique.

Sylvie Robert, Jury PAeB 2020



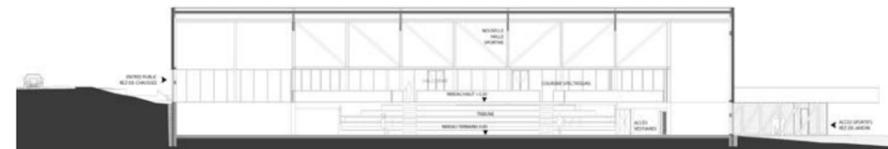
Le projet posait la problématique suivante : comment installer le futur équipement dans une topographie singulière, en assurant sa connexion avec la salle de sport existante, son accessibilité et sa lisibilité publique ? Notre approche du site et du programme a guidé notre réponse, à la fois fonctionnelle et architecturale, développée autour des notions essentielles d'échelle, de lumière et de fluidité, faisant des contraintes du site une force. Posé à l'angle de la parcelle, le projet est identifiable depuis les différents axes de circulation. Par rapport à l'existant, la nouvelle salle se désaxe et s'ancre le long de la rue qui présente un dénivelé de 4 m. L'entrée du public se fait

depuis le parvis situé au Nord, l'entrée des sportifs se fait depuis le parvis Sud de la parcelle. Cette dichotomie clarifie les accès. Le nouveau volume, enterré de 3 m, diminue fortement l'impact visuel du projet et lui confère une échelle plus domestique. Le « pass'sport » est un symbole du dynamisme sportif de la ville. Assurant une capacité d'accueil pour les écoles et associations sportives, il offre une nouvelle salle homologuée handball. Depuis l'accès Nord, un grand auvent protège le parvis d'entrée et le stationnement des deux-roues. Dans son prolongement, le Hall, espace baigné de lumière et qui bénéficie d'une ouverture totale en balcon sur la salle

sportive. Point central, il connecte visuellement les deux salles et les accès sportifs situés au RDC bas. L'éclairage naturel est privilégié pour l'ensemble des locaux, circulations et salles, permettant une forte autonomie en période d'entraînement. La liaison est renforcée par les nouvelles lignes architecturales. Evitant tout effet de mode, le projet est travaillé sur une colorimétrie claire et joue de contrastes par le changement de matières : bardage métallique blanc, mat et brillant, vitrage transparent ou opaque, lisse ou miroir. Ainsi, selon les heures et l'orientation du soleil, les façades vibrent et se transforment.

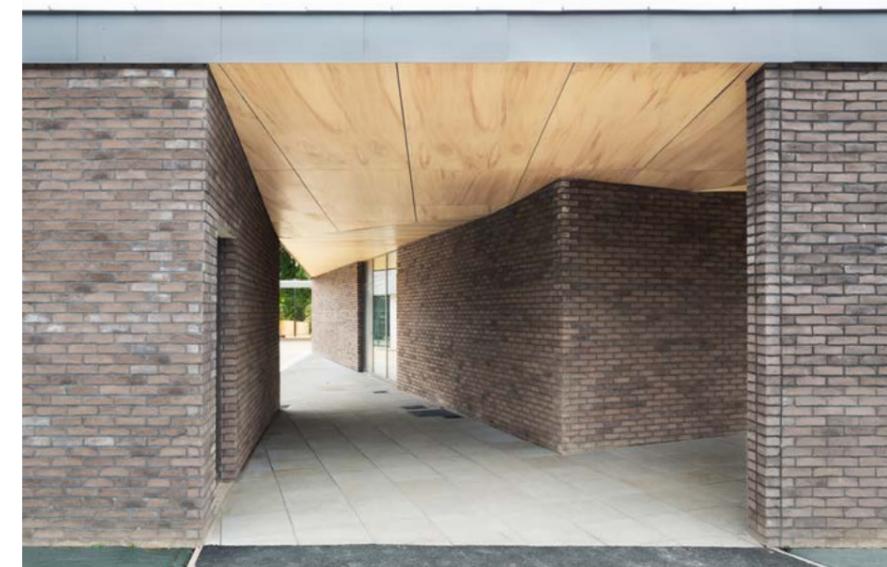


SÉLECTIONNÉ

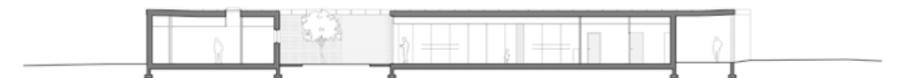


La forme urbaine découle de l'intention de créer un pôle social et culturel majeur dans la commune. L'ilot est redessiné par l'implantation des constructions neuves qui entourent le bâtiment existant, elles unifient l'ensemble des façades depuis la rue. Un espace public entre construction neuve et existante est créé, calme et protégé, il permet d'accéder à l'ensemble des services mais offre également un espace de rencontres, de flux, de croisements pour les concitoyens. Depuis la rue, les ouvertures, véritables « vitrines urbaines », permettent de laisser voir les usages intérieurs du bâtiment et de mettre en évidence son dynamisme et son aspect public. Les passages

couverts invitent les habitants à entrer dans ce pôle public. L'aspect minéral du centre-bourg est prolongé par les façades en briques foncées. À l'intérieur, le bois offre des espaces chaleureux et met en valeur les vitrines urbaines par contraste avec les briques. L'espace public entre les bâtiments est traité en granit local et en sable compacté.



SÉLECTIONNÉ



CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL

Douarnenez (29)
Agence GRIGNOU STEPHAN Architectes
 Ville de Douarnenez

Mars 2018
 687 m²
 1678 990 € TTC

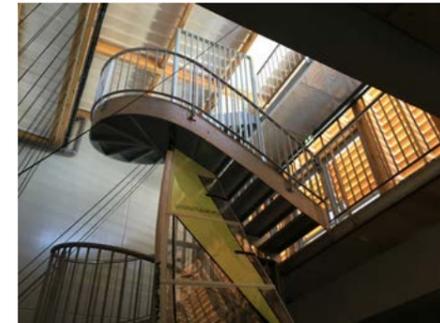
Le site, exceptionnel, entre falaise et chenal, est caractérisé par une topographie marquée mise à profit pour organiser deux plans-pieds. Une série d'horizontales s'étire en pied de falaise, tissant discrètement la métaphore maritime. La superstructure en bois compose le pont supérieur, vitrine de l'activité du centre sur lequel s'ouvrent bureaux et ateliers. Le socle en béton sablé accueillant les stagiaires, leurs vestiaires et les équipements nautiques s'encastre naturellement dans la pente et ouvre la perspective sur le chemin côtier. Le projet regroupe les zones chauffées fortement isolées dans un premier espace compact sur deux niveaux. Viennent ensuite les espaces

des ateliers et stockages, du séchage de voiles organisé sur 2 niveaux et ventilé naturellement. Dégagé des sollicitations humides, l'étage bardé en douglas non raboté permet, dans une déclinaison de son parement, d'ajouter les zones à ventiler, dans une lecture unitaire du projet. La toiture végétalisée prévient des surchauffes estivales et retient les eaux pluviales, hormis celles de l'édicule émergeant, récupérées en gravitaire pour le rinçage des voiles. L'ensemble de l'étage est en bois. La charpente est associée, dans les bureaux, à un faux plafond également en bois ou est laissée apparente dans les ateliers et la voilerie. L'usage du bois permet également d'intégrer

parfaitement les grandes portes battantes ou sectionnelles des ateliers et du local séchage voile. Le socle, très sollicité, abritant en grande partie des locaux à fortes hygrométries, est en béton isolé par l'extérieur et paré de panneaux en béton sablé. La continuité de l'isolation est assurée entre niveaux. Le Centre Nautique Municipal a un niveau énergétique RT 2012.



SÉLECTIONNÉ



AUTRES PROJETS CANDIDATS



LE PALAIS DU GRAND LARGE
 PALAIS DES CONGRÈS
 DE SAINT-MALO
 Saint-Malo (35)
 Septembre 2019
Meignan Engasser Peraud
Architectes
 Artelia Bâtiment & Industrie
 © Benoît Gilbert



FONDS DE DOTATION
 ROULLIER
 St-Malo (35) – Septembre 2019
Meignan Engasser Peraud
Architectes
 Fonds de dotation Roullier
 © Benoît Gilbert



SALLE DES SPORTS ET SALLE
 POLYVALENTE TI ARMEN
 Le-Sel-de-Bretagne (35)
 Avril 2019
Louvel. Agence d'Architecture
 Mairie de Le-Sel-de-Bretagne
 © Most Photographie
 -Adis Tatarevic



ESPACE SOCIOCULTUREL
 L'INTERMÈDE
 Louvigné-de-Bais (35)
 Janvier 2019
Louvel. Agence d'Architecture
 Mairie de Louvigné-de-Bais
 © Most Photographie
 -Adis Tatarevic



MÉDIATHÈQUE DE PLOUVIEN
 Plouvien (29) – Juillet 2019
Atelier QUERE Architectes
 Mairie de Plouvien
 © Jean-Philippe Corre



MÉDIATHÈQUE 3^e LIEU
Mellac (29) – Janvier 2020
Riguidel Architectes
Mairie de Mellac
© François Dantart



SALLE POLYVALENTE
Trégomeur (22) – Janvier 2020
Philippe Hénoqc
Commune de Trégomeur
© Philippe Hénoqc



ESPACE POLYVALENT
Moustéru (22)
Septembre 2019
Atelier Rubin Associés,
Jardin Public paysagiste
Mairie de Moustéru
© Tangi Rubin



VORGIUM
CENTRE D'INTERPRÉTATION
ARCHÉOLOGIQUE VIRTUEL
Carhaix-Plouguez (29)
Juillet 2018
Agence catherine proux
architecte, La Plage paysagiste
Poher Communauté
© Images Pneumatiques



PAVILLON COURROUZE
Rennes (35) – Mai 2018
Atelier L2, street artiste WAR!
Territoires Rennes
© Interval Photo



MAISON DES ASSOCIATIONS,
SALLE D'ANIMATION ET
GROUPE SCOLAIRE
Lesneven (29) – Mars 2018
SABA Architectes
Commune de Lesneven
© Pascal Léopold



ESPACE DE L'OcéAN
BÂTIMENT MULTIFONCTIONS
Crac'h (56) – Juillet 2018
Atelier Vignault x Faure,
A-Mar paysagistes
Ville de Crac'h
© Atelier Vignault x Faure



MÉDIATHÈQUE PASSE-PORT
Le Bono (56) – Janvier 2019
Riguidel Architectes
Mairie du Bono
© François Dantart



ACCUEIL MUSÉE DÉPARTE-
MENTAL BRETON
Quimper (29)
Septembre 2018
SABA Architectes
Conseil départemental
du Finistère
© Pascal Léopold



SALLE POLYVALENTE
L'ÉVENTAIL
Minihy-Tréguier (22)
Février 2020
Gautier&Guilloux architectes
Commune de Minihy-Tréguier
© atelier Gautier&Guilloux

HABITIER ENSEMBLE



6 LOGEMENTS SOCIAUX DONT 2 D'INSERTION SOCIALE

Rennes (35)
Atelier 56S
Archipel Habitat

Octobre 2019
400 m²
552.000 € TTC

La commande nous amène à construire six logements sociaux à Rennes sur un terrain situé entre deux maisons pavillonnaires dans un quartier où pavillons et bâtiments de bureaux s'entremêlent. La forme et l'implantation du projet naissent de la relation entre le futur bâtiment et son environnement construit, afin d'en minimiser l'impact urbain. Pour cela, les gabarits sont travaillés pour s'aligner au faitage des deux maisons voisines. Le programme demandait quatre logements sociaux et deux en insertion sociale. Pour ne pas différencier les logements d'insertion, nous avons décidé de regrouper l'ensemble des logements dans un bâtiment. Dans cette unité, nous intégrons

à chaque logement les avantages d'un logement individuel: des logements traversants, de grandes ouvertures et de grands espaces extérieurs. Un système mixte béton/bois nous permet d'arriver au niveau thermique demandé en RT 2012 - 20%. Les ponts thermiques sont traités avec une isolation par l'extérieur et un bardage bois recouvre les façades Est et Ouest. La structure en béton est laissée apparente sur l'extérieur.

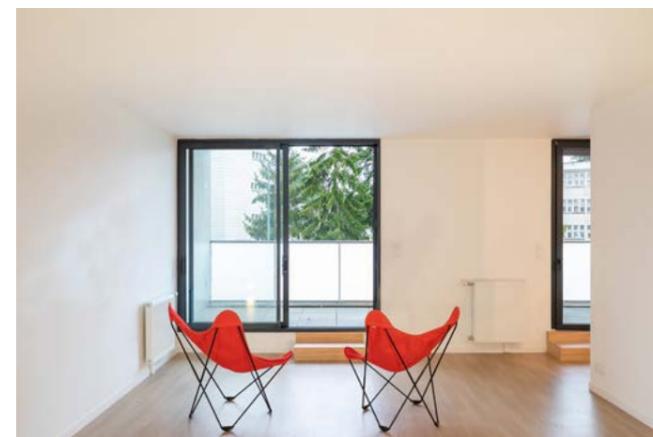
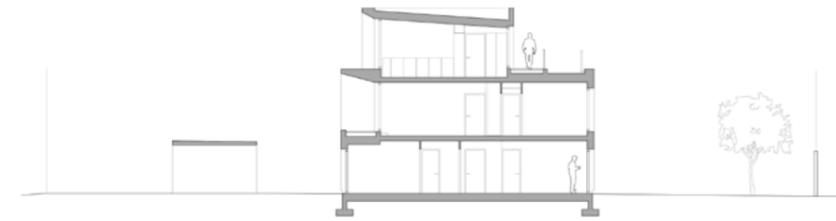
Construit dans un tissu pavillonnaire, le projet de six logements sociaux assume son rôle de transition entre les volumes hétéroclites du quartier, maisons individuelles et immeubles de bureaux.

Le projet s'appuie sur une grande rigueur de la trame en plan pour offrir aux logements les qualités essentielles à la vie des habitants, souvent absentes de ces opérations aux budgets serrés. La trame structurelle et la distribution centrale permettent d'organiser des logements traversants Est/Ouest. Les refends porteurs et les dalles, prolongés à l'extérieur,

dessinent une élégante façade de loggias, ensemble de cadres en béton au premier plan et de bardage bois à l'arrière. Le volume des garages, déportés le long de la rue, assume un rôle de seuil et de protection des jardins individuels du RDC.

Boris Bouchet, Jury PAeB 2020

LAURÉAT



24 LOGEMENTS BMH PENHOAT

Gouesnou (29)
Yannick Jégado et Claire Bernard architectes
 Brest Métropole Habitat

Décembre 2018
 2 243 m²
 2 280 000 € TTC

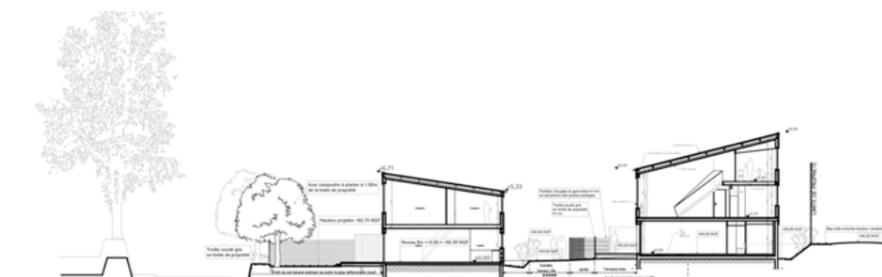
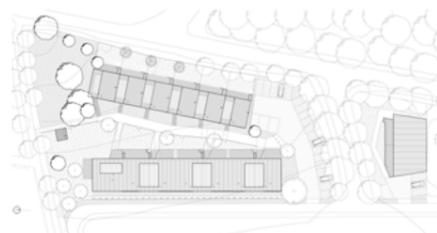
Dans ce projet, nous avons tout d'abord cherché à valoriser les qualités naturelles du site. Nous préservons les deux espaces plantés en leur donnant une fonction, l'un, clairsemé à usage de parking, l'autre plus dense, comme espace vert partagé pour les habitants. Nous utilisons la pente naturelle sur la diagonale du terrain, afin de définir une voie secondaire piétonne que nous nommerons « la venelle ». Piétonne et cyclable, elle reliera ces deux espaces plantés conservés ; nous exploitons l'élargissement naturel du terrain vers le Sud, pour créer un cœur d'îlot favorisant les relations humaines au sein du nouveau quartier. L'implantation d'un bâti en bande avec jardins

privatifs parallèlement aux limites Est et Ouest de la parcelle, favorise la création d'une succession d'espaces de transition entre les logements. Sur rue, 7 T2 combinés à 7 T3 Duplex, sont orientés Est-Ouest, sur la limite Est de la parcelle ; en face, 6 T4 individuels, orientés Est-Ouest, sur la limite Ouest de la parcelle ; enfin, 2 T2 combinés à 2 T3, orientés Nord-Sud, sur la limite Nord de la parcelle sont implantés entre leur jardin privatif et le plan d'eau. En prenant un parti très simple de trois corps de bâti « en bande », avec chacun une toiture mono pente, notre proposition s'attache à l'économie dans la conception ainsi que dans le choix des matériaux : fibrociment

en couverture et bardages alternés en façade (aluminium, douglas ou polycarbonate), afin de privilégier la création d'un espace supplémentaire : le jardin d'hiver. Tous les logements, individuels ou collectifs, sont donc reliés les uns aux autres par cet « espace en plus » fort appréciable sous notre climat breton, habitable mais non isolé, adaptable à la recherche d'intimité comme au besoin d'ouverture sur l'extérieur, et dont la polyvalence garantit l'intérêt d'usage et d'appropriation.



SÉLECTIONNÉ



AUTRES PROJETS CANDIDATS



LE RUBIS'KUB
 22 LOGEMENTS SOCIAUX
 LOCATIFS

Vannes (56) – Juillet 2017
Studio 02 Architectes

Aiguillon Construction
 © Luc Boegly



MAISON DES SERVICES ET
 LOGEMENTS SOCIAUX

Le Fauët (22) – Octobre 2019
Simon Guienne

Mairie de Le Fauët
 © Simon Guienne



ENJOY

Rennes (35) – Décembre 2019
Atelier L2, La Plage
 paysagiste

Bati Armor
 © Stéphane Chalmeau



URBAN GREY
 ZAC DE LA COURROUZE

Rennes (35) – Février 2017
Desaleux Soares Architectes,
 Guillaume Derrien paysagiste

Keredes Promotion
 immobilière
 © Patrick Miara



RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE LE COURS
 DES ARTS

Rennes (35) – Avril 2019
agence a/LTA Le Trionnaire
 Le Chapelain, Origami

NEOTOA
 © Stéphane Chalmeau



BABIA GORA
Rennes (35) – Mars 2020
ANTHRACITE Architecture 2.0
Réalités
© Anthracite Architecture 2.0



CONSTRUCTION DE
21 LOGEMENTS
Caudan (56) – Juin 2019
DDL Architectes
Bretagne Sud Habitat
© Patrick Miara



ENSEMBLE DE 12 LOGEMENTS
ET 1 MAISON DE SANTÉ
Elliant (29) – Octobre 2017
Atelier TLPA
SAFI
© Pascal Léopold



LA PALMERAIE
Rennes (35) – Janvier 2019
Agence Golhen Associés
OCDL Groupe Giboire
© Stéphane Chalmeau



CONSTRUCTION DE
13 LOGEMENTS SOCIAUX
Louannec (22) – Déc. 2018
B.HOUSSAIS Architecture
Bâtiment et Styles de Bretagne
© Pascal Léopold



CONSTRUCTION NEUVE DE
30 LOGEMENTS ET RÉHABILITATION
DE 32 LOGEMENTS
Rennes (35) – Février 2020
NOMADE architectes
Archipel Habitat
© Nomade architectes/
Patrick H. Müller



PCS LA COURROUZE
Rennes (35) – Septembre 2018
Kraft Architectes
Arc Promotion Bretagne +
Aiguillon Construction
© Judith Bormand



LE BÉNIGUET
ZAC L'ÎLE DES BOIS LOT 01
Saint-Gilles (35) – Avril 2019
khamphet sakda architecte
DPLG
Archipel Habitat
© khamphet sakda



FRANCONIE
Pacé (35) – Janvier 2019
4point19
Espace Habitat
© Éric Schneider



10 LOGEMENTS SOUS
LES PINS
Riec-sur-Bélon (29)
Juillet 2018
Atelier TLPA
Finistère Habitat
© Pascal Léopold



PORT QUARTIER
55 LOGEMENTS & 3 LOCAUX
COMMERCIAUX
Rennes (35) – Juin 2019
David Cras Architectes,
Ken En So architectes,
Charles Dard paysagiste
Keredes
© Patrick Miara



10 LOGEMENTS
INTERMÉDIAIRES
Janzé (35) – Mars 2019
Agence Rhizome
NÉOTOA
© Pascal Léopold



RÉSIDENCE PIERRE DES FÉES Janzé (35) – Avril 2019 Espacil Habitat
Agence Rhizome © Pascal Léopold



LE CIPRIANI Rennes (35) – Novembre 2019 Bati Armor
Agence Golhen Associés, © Stéphane Chalmeau
Caradec & Risterucci Archi-
tectes, Origami



ORENA Rennes (35) – Mai 2019 Ataraxia Promotion
ALL + Espacil Habitat
© Stéphane Chalmeau

HAABITTER INDIVIDUEL- LEMMENT

VI

MAISON BOOMERANG

Redon (35)
Supersabre
Privé

Avril 2019
97 m²
190 000 € TTC

À proximité du centre de Redon, les clients habitent une grande maison familiale à plusieurs étages sur un grand terrain entouré de haies bocagères. Les enfants ayant grandi, et constatant qu'il leur serait difficile d'aménager cette maison pour leurs vieux jours, ils ont souhaité créer sur une partie de leur parcelle une maison plus adaptée. La maison Boomerang répond à cette demande. Entièrement conçue à rez-de-chaussée, la maison encadre une terrasse accessible orientée vers le Sud/Est et le futur jardin. La pièce de vie est au centre de la maison desservant d'un côté la suite parentale avec une salle d'eau adaptée et de l'autre côté, deux chambres et leurs

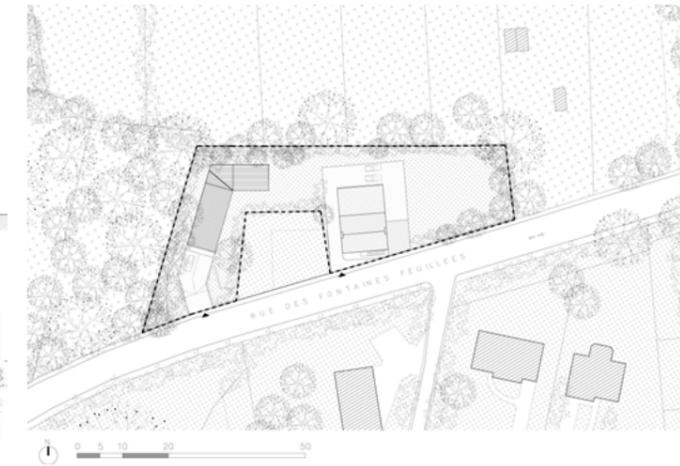
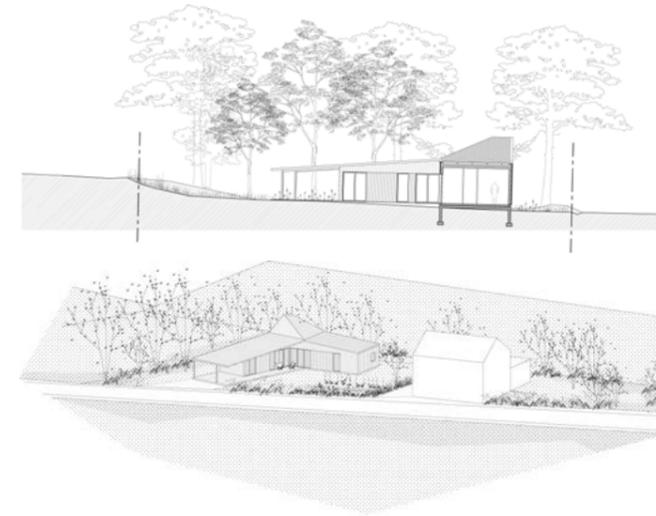
commodités. Cet espace central présente un volume émergeant en pointe qui s'ouvre d'un côté sur la terrasse, par une large baie vitrée, et de l'autre sur la haie bocagère par une série de cadrages. Prévue comme une maison évolutive, un carport permet aujourd'hui d'abriter la voiture et pourra accueillir l'extension future de la maison pour y créer une chambre supplémentaire ou un atelier. Entièrement conçue en ossature bois, isolée en ouate de cellulose et chauffée par un poêle à pellets, cette maison basse consommation de plain-pied a été construite avec un budget de 1550€ HT/m² compris VRD et toutes finitions.

Des différences de standing font qu'il est peut-être plus ardu de sélectionner un projet lauréat dans la catégorie VI – l'habitat individuel – que dans toute autre catégorie. Si certains projets ont indiscutablement séduit les membres du jury, le choix s'est finalement porté sur la maison Boomerang à Redon par les architectes de l'agence Supersabre. Basse consommation et à ossature bois, cette habitation évolutive associe à sa volumétrie simple, des cadrages choisis sur un terrain boisé. Elle se déploie de plain-pied autour d'une vaste pièce centrale dotée d'une terrasse, et un carport extérieur

pourra accueillir une pièce supplémentaire. Par son budget réduit, son ancrage dans le site et son dessin, elle témoigne bien des choix qu'un architecte et ses clients peuvent faire comme alternative aux maisons sur catalogue.

Christine Desmoulin, Jury PAeB 2020

LAURÉAT



MAISON BECLEU

Pléneuf-Val-André (22)
Architecture Action
Privé

Novembre 2019
375 m²
189 000 € TTC

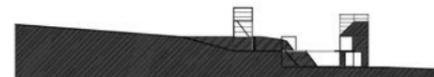
« Que construisent les architectes quand, par chance, ils sont à la fois maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage? De hauts cyprès de Lambert masquent deux silhouettes décalées qui dialoguent silencieusement à l'abri des regards hostiles. Depuis une vingtaine d'années s'est engagée peu à peu une campagne de travaux qui en a fait un véritable laboratoire pour expériences architecturales, qui évoque pour les visiteurs les figures tutélaires des Eames, Lina Bo Bardi et beaucoup d'autres. Tout d'abord l'édification d'une tour de verre, immédiatement suivie d'une construction encore plus ambitieuse, un objet transparent pensé pour être contemplé sous toutes ses

faces et pour instituer le paysage accorde une dimension quasi urbaine à la terrasse qui pourrait prétendre au statut de place. Les deux constructions qui se regardent maintenant sont méticuleusement conçues pour tendre vers une transparence maximale et vers le moins de matière possible, une structure ramenée aux proportions de tiges flexibles calculées par-delà les normes. Les baies coulissent pour s'ouvrir sans protection sur le paysage, les escaliers refusent systématiquement la protection du moindre garde-corps. Contrairement à la maison d'Alvar Aalto ou à celle des Eames, à la fois expérimentales et habitables, voire confortables, celle-ci

questionne plutôt l'inhabitabilité et l'inhospitalité... Chaque moment de la journée est capté et ralenti. La rosée du matin reste piégée longtemps, comme s'il s'agissait d'arrêter le surgissement de l'aube. Au midi, les lamelles des caillebotis sont subitement transfigurées par le soleil au zénith et au crépuscule la structure jusqu'alors invisible apparaît pour un temps en contre-jour comme un réseau de lignes noires. Étrangement, la plupart des niveaux de ces constructions nouvelles sont uniquement occupés par des fauteuils qui se mettent en scène sur ces plateaux déserts. Ce sont les véritables héros de ce dispositif cinématographique. » (extrait R. Scoffier)



SÉLECTIONNÉ



MAISON GERMAINE

Saint-Aubin-du-Cormier (35)
Supersabre
Privé

Juillet 2017
120 m²
178 000 € TTC

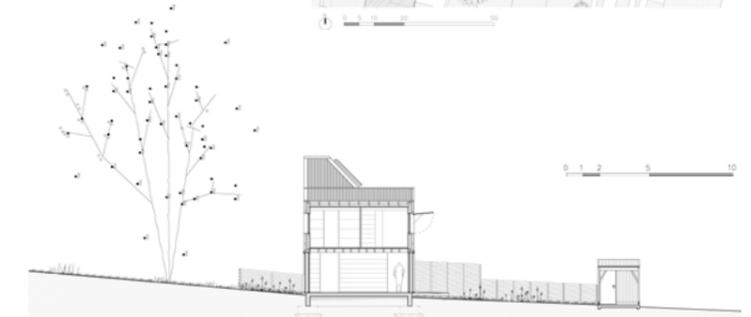
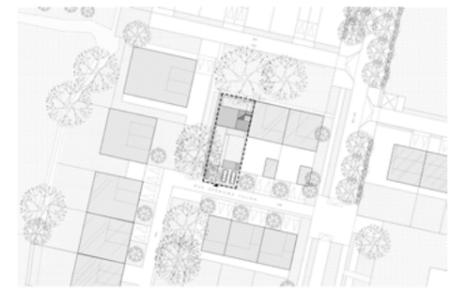
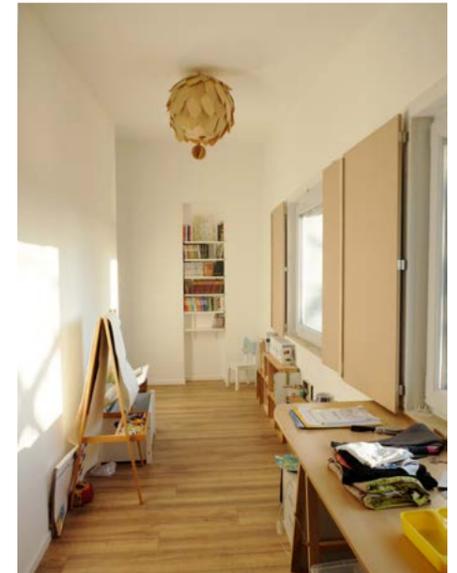
Commandée par un jeune couple de trentenaires, cette maison neuve de 120 m² prend place au sein d'un nouveau lotissement en périphérie de la commune de Saint-Aubin-du-Cormier. La parcelle, installée le long d'une sente traversant le nouveau quartier, bénéficie de la présence de trois grands chênes. Sa position, légèrement en surplomb, permet de profiter d'une vue sur le bocage. L'implantation ainsi que les aménagements extérieurs de la maison ont été développés en dialogue avec les urbanistes chargés de l'aménagement du site. Le volume du logement respecte les gabarits établis, et cherche à dialoguer au maximum avec l'environnement naturel dans

lequel il s'insère. Le rez-de-chaussée s'ouvre largement sur les deux jardins et se prolonge avec une terrasse au Sud. À l'étage, de grandes ouvertures offrent différents cadrages sur le paysage à chacun des pièces. Le projet, réalisé pour un petit budget (1250€ HT/m²), a été développé dans une logique d'économie. Bâtiment très compact, son plan s'articule autour d'un noyau de distribution central qui regroupe les différentes fonctions telles que le cellier, les salles de bains, les WC et les rangements. L'entrée, le séjour, le salon, la cuisine et les chambres sont, quant à eux, développés autour. Privilégiant une qualité de construction, la structure du bâtiment a été

entièrement réalisée en ossature bois. Le rez-de-chaussée, bardé de bois, intègre de larges volets permettant de fermer ce niveau très vitré. L'étage et la toiture sont quant à eux développés dans un seul et même matériau métallique. Le toit de la maison constitue le point inattendu du projet. La couverture se déforme pour intégrer dans son dessin les panneaux d'eau chaude solaires et proposer un espace en mezzanine pouvant être utilisé comme espace de jeu ou de rangement.



SÉLECTIONNÉ



MAISON DIAMANT

Rennes (35)
MNM architectes
Privé

Juillet 2019
171 m²
402 000 € TTC

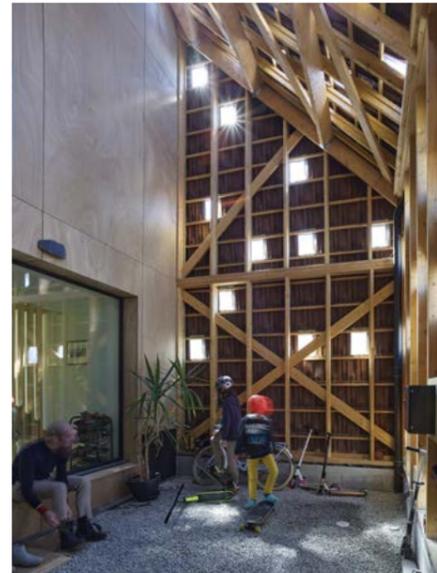
À l'origine, il y avait sur ce terrain une maison existante trop biscornue et trop mal organisée pour être agrandie. Elle sera donc démolie au profit d'une maison neuve, se développant sur cinq niveaux, plus confortable et aux volumes généreux, et dont toutes les pièces de vie et toutes les chambres s'ouvrent largement sur le jardin plein Sud et sont mises à distance de la rue par un jardin d'hiver formant un espace tampon multi-fonctions : seuil entre espaces public et privé, entrée, rangement, garage, accès à la cave et pièce en plus. Les pièces techniques sont placées côté Nord de la maison et sont éclairées naturellement via le jardin d'hiver. L'ensemble

est vêtu d'une carapace en tuile, nommée «Diamant» par son fabricant. Il s'agit d'un matériau de teinte argentique uniforme mais à huit facettes, dont l'aspect change constamment suivant la luminosité et l'ensoleillement, les formes géométriques créant un jeu d'ombres. Le jardin d'hiver côté rue est lisible grâce à l'intégration de tuiles de verre translucide, posées aléatoirement en façades et couverture. Celles-ci, en plus d'apporter de la luminosité dans l'espace tampon, permettent d'accentuer l'aspect dynamique et changeant du volume. Cette peau très travaillée, taillée, contraste avec la simplicité et la compacité du volume construit.

La maison répond à la RT2012 et est chauffée exclusivement avec un poêle à bois.



SÉLECTIONNÉ



MAISON FD

Vannes (56)
David Cras Architectes
Privé

Juillet 2019
250 m²
480 000 € TTC

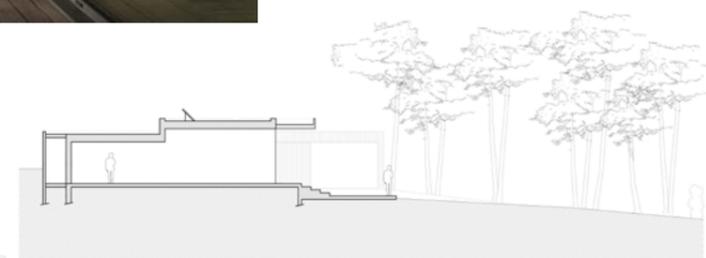
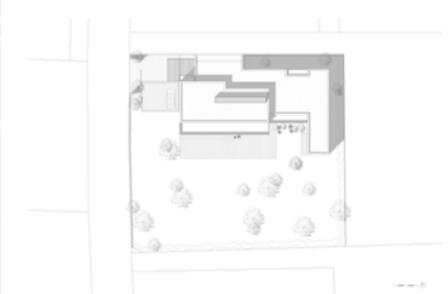
La maison s'insère sur les hauteurs d'un site exceptionnel entre une quinzaine de grands pins. Adossée aux limites séparatives Nord et Est, elle s'ouvre largement sur le jardin au Sud. Au Nord, des espaces extérieurs sont créés, plus intimes, tels des patios, tandis qu'au Sud la vue est dégagée vers les grands pins. La maison adopte une organisation en «L». Sa façade Sud, principale et largement vitrée vers le paysage, se retourne ensuite vers l'Ouest pour y apprécier le soleil couchant. La composition des volumes matérialise l'identification des fonctions publiques et privées. Le projet distingue deux entités spatiales. La partie jour, de réception, orientée au Sud se prolonge par

une grande terrasse protégée par le débord de toit. Cette dernière, en bois, est étagée sur plusieurs niveaux afin d'épouser la topographie naturelle du terrain. Au Nord, l'espace nuit, plus privé, a des ouvertures plus intimes formant des cadres sur l'extérieur. Cette partie est en contrebas de la première afin de coller au plus près du terrain naturel. L'allure horizontale du projet minimise son impact visuel depuis l'espace public et son voisinage tout en lui permettant de s'inscrire en douceur dans le contexte paysager du quartier. La matérialité extérieure joue sur un registre simple : le bois qui habille les façades et la terrasse est ponctué par des surfaces métalliques.

Le bardage bois se retourne à l'intérieur de la maison où il est mis en valeur par des teintes claires sur le reste des murs. Un voilage permet de nuancer la luminosité des grandes baies vitrées.



SÉLECTIONNÉ



AUTRES
PROJETS
CANDIDATS



CARAPACE Melesse (35) – Juillet 2019 Privé
PHENOME architectures © PHENOME architectures



PONT ORGO Le Palais (56) – Février 2018 Privé
Atelier Berger Milà © Gemma Milà & Corentin Berger



MAISON À FLANC DE COTEAU Quévert (22) – Janvier 2018 Privé
MAARCHITECTES © Frédéric Baron - 1.618 PHOTO



MAISON ÉQUERRE Pleumeur-Bodou (22) Privé
Janvier 2017 © Pascal Léopold
anArchitecte



MAISON DOUBLE Le Relecq-Kerhuon (29) Privé
Juillet 2019 © Pascal Léopold
Atelier d'Ici



LE MONOLITHE DE PIERRE Arradon (56) – Décembre 2018 Privé
Fabienne Costel Architecte © David Boureau photographe



MAISON PASSIVE À CONCARNEAU Concarneau (29) – Avril 2018 Privé
Brulé Architectes Associés © Brulé Architectes Associés



PATCHWORK Plougastel-Daoulas (29) Privé
Juin 2018 © Pascal Léopold
Atelier d'Ici



MAISON À PLOUGONVELIN Plougonvelin (29) Privé
Février 2019 © Pascal Léopold
Atelier d'Ici



VILLA D Saint-Pierre-de-Quiberon (56) Privé
Juillet 2019 © Philippe Ruault
Barré Lambot Architectes



VILLE CORBON Plérin (22) – Octobre 2018 Privé
LATITUDE, in[s]ideout archi-
tecture, Le Bruit des Cailloux
Paysage © Caroline Ablain

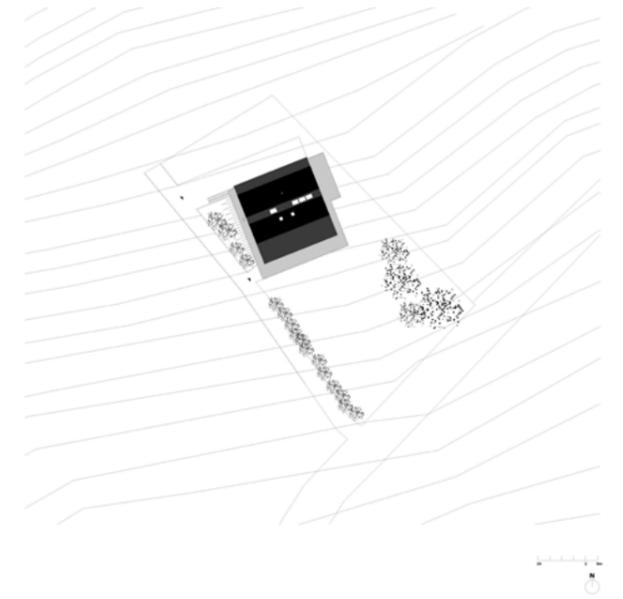
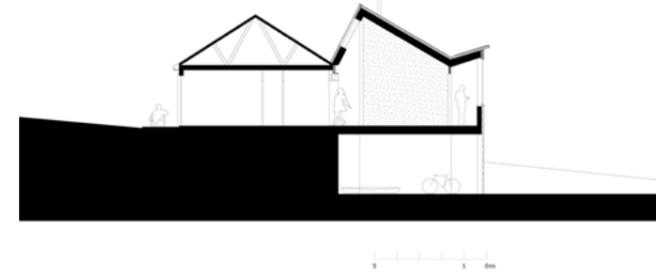
TRANSFORMER POUR HABITER

VII

La maison existante à étendre est un pavillon de vacances situé en bord de mer. La vue panoramique sur le Cap d'Erquy est son principal atout. Le maître d'ouvrage pense à une surélévation. L'approche des architectes est autre : la facture de la maison existante déjà ancienne (panneau préfabriqué sur ossature bois) couplée à sa faible isolation ne permettrait pas une extension en hauteur intéressante. Le projet prévoit de créer un doublon : une maison jumelle reliée. La nouvelle maison-extension, thermiquement efficace et profitant du panorama sur la mer, sera la maison principale hiver comme été. Pour les vacances, quand la famille accueille les enfants, l'ancienne

maison rénovée sera occupée. La nouvelle maison est installée de plain-pied avec l'ancienne, profitant de la pente du terrain pour installer en dessous un grand espace garage – stockage nécessaire aux activités diverses de bord de mer. Les matériaux de construction sont principalement le bois et le pisé. À l'intérieur, les murs en pisé forment une masse dont l'inertie est mise à profit pour le chauffage. La charpente bois et les murs en terre sont montés sur un socle en béton banché formant le RDC. Les deux maisons reliées n'en forment qu'une. L'espace intérieur offre un même grand plateau, qui se prolonge dans le jardin par une terrasse périphérique. C'est une construction

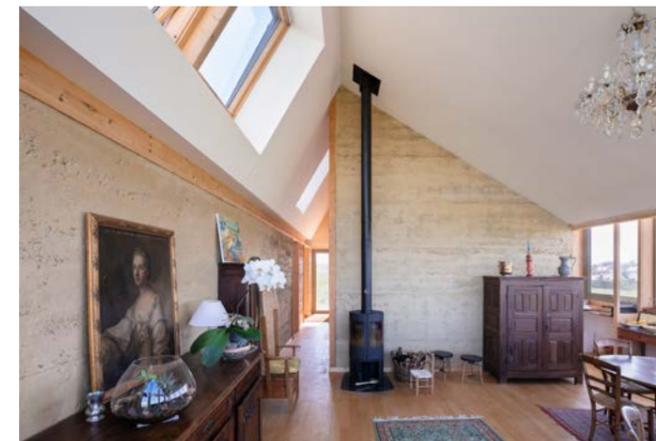
mixte qui utilise les potentiels de chaque matériau laissé brut, solidité du béton comme socle, légèreté du bois, inertie et texture de la terre.



LAURÉAT

Dupliquant la maison existante sous le simple couvert d'un plissé de toiture, l'extension proposée fait corps avec la maison initiale. L'organisation en plan est limpide. L'espace habitable de la maison peut varier suivant les saisons, du plus petit : séjour et chambre, au plus grand, 4 chambres supplémentaires. La partition des volumes en deux permet un fonctionnement d'hivers sans chauffe de la totalité de l'espace. L'accent est mis sur des matériaux bruts. On subodore un fin travail sur la matière, murs en pisé, bois pour les sols

et menuiserie, finesses des débords de toit, lattage bois des clôtures du socle.
 Le jury a été sensible à la radicale transformation d'une simple maison iconique en une riche entité, tout en maintenant la lecture d'une architecture retenue et non bavarde. L'ambition du projet était de proposer de vivre dans une nouvelle maison plus vaste s'écartant de la classique partition architecturale binaire de mise en contraste d'un bâtiment existant et son extension. Ce pari est intelligemment réussi.
 Antoinette Robain, Jury PAeB 2020



RÉNOVATION SUR LE QUAI

Le Conquet (29)
Atelier d'ici
Privé

Juillet 2018
153 m²
210 000 € TTC

Une maison néo-bretonne des années 70, posée sur son garage terrasse, offre une vue splendide sur la ria du port du Conquet. L'ensemble, maison, garage et terrasse avec garde-corps, est dépourvu d'unité et de cohérence architecturale dans un lieu préservé aux enjeux patrimoniaux importants. Le garage doit être conservé car il est indispensable à l'activité professionnelle de pêche du propriétaire. La maison existante, construite par la génération précédente, nécessite une rénovation et une extension afin d'exploiter au maximum son potentiel. La façade existante est entièrement ouverte sur la terrasse et l'extension. Un vide sur salon permet aux

pièces orientées Nord de profiter de la lumière apportée par la verrière aménagée dans le versant Sud de la couverture. L'extension vient s'implanter au bord de la terrasse afin de créer le lien avec le socle garage et la terrasse qui est conservée. Le projet intériorise les pièces tout en ménageant de vastes panoramas. Les codes de l'architecture traditionnelle (murs blancs, toiture à deux pentes ardoise, soubassement pierre) sont revisités pour mieux affirmer le rapport de la maison à la rue et au quai. Un balcon vitré vient se glisser entre l'extension et l'existant, apportant une note balnéaire telle une vigie pointée en direction de Molène et Ouessant au loin. Le projet respecte la RT 2012.



SÉLECTIONNÉ



HABITER LE JARDIN

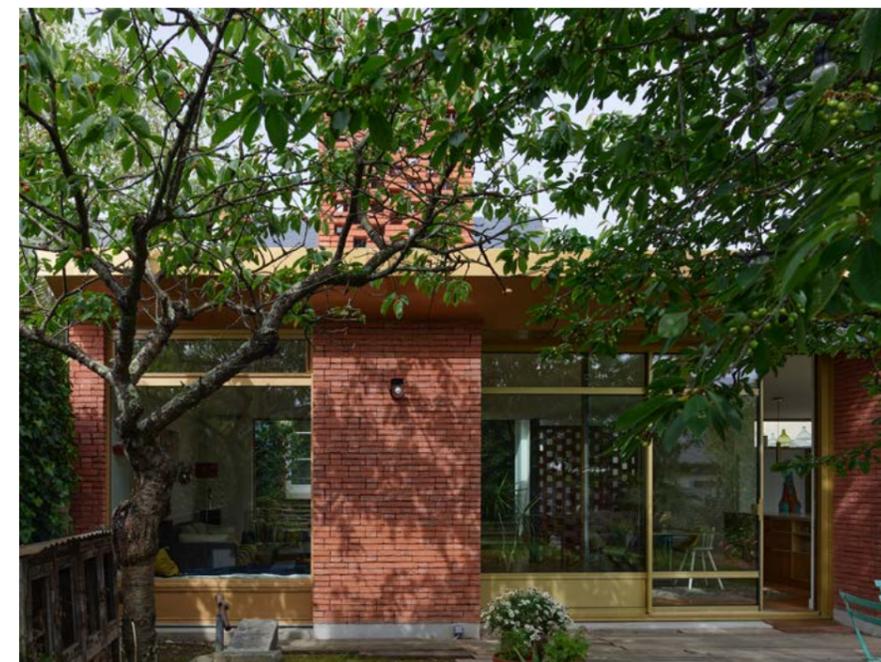
Rennes (35)
MNM architectes
Privé

Octobre 2019
77 m²
281000 € TTC

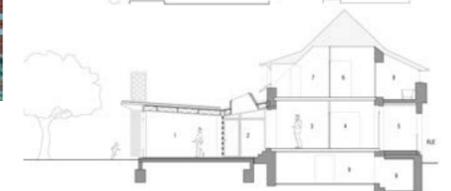
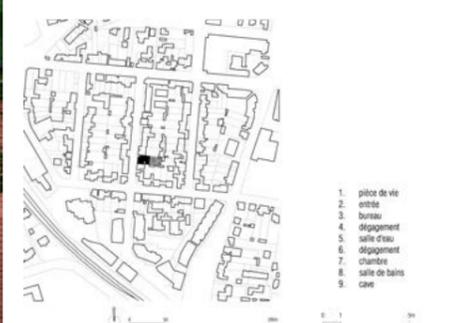
Les propriétaires souhaitent ajouter deux chambres et une salle d'eau à leur maison. À la première visite de la maison, il nous a rapidement semblé que l'ajout des deux chambres ne résoudrait pas le problème de vue et d'accès de cette maison de ville vers son très beau et grand jardin : des marches extérieures pour arriver au jardin, une seule fenêtre et une porte partiellement vitrée orientée sur le jardin allaient poser problème pour une grande maison de 5 chambres. Après avoir étudié leur demande, leurs contraintes et leurs envies, nous leur avons plutôt proposé de sortir la pièce de vie de la maison d'origine et de l'installer au cœur du jardin, dans l'extension. La maison

d'origine, légèrement plus haute que le jardin et la rue, est ainsi entièrement dédiée aux pièces de nuit. L'ancienne pièce de vie est redistribuée en deux chambres et un dressing. L'ancienne entrée-buanderie est transformée en salle d'eau et l'ancienne cuisine devient bureau qui relie la maison d'origine à l'extension. La maison d'origine est ainsi entièrement dédiée à l'intimité familiale. L'extension se pose au niveau du jardin. Elle intègre le nouvel espace d'entrée, le nouveau garage, un abri vélos/atelier de bricolage et une généreuse pièce de vie où la frontière entre le jardin et l'intérieur s'efface. Un patio relie visuellement les deux volumes et leurs deux époques de

construction : la maison des années 30 et l'agrandissement dessiné dans un esprit années 1950, cher aux propriétaires. La construction fait la part belle aux matériaux nobles : chêne (menuiseries, appuis de baies et parquet), aluminium (menuiseries et habillages), béton brut de décoffrage ou texturé pour l'accès et le coin feu dans le salon, carreaux de ciment, terrazzo et brique pleine moulée main appareillée en quinconce. Cette brique pour les façades du jardin et du patio est posée sur la dalle et agrafée à l'ossature bois. On la retrouve également sur la souche de cheminée ajourée et sur les murs claustras.



SÉLECTIONNÉ



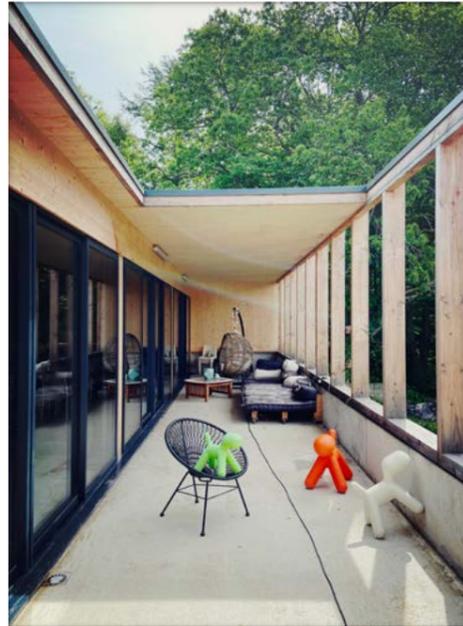
EXTENSION MAISON H.

Lézardrieux (22)
khamphet sakda architecte DPLG
Privé

Juillet 2019
50 m²
150 000 € TTC

1+1=3 Créer une extension d'une maison de fonction des gardiens de phare existante située à Lézardrieux n'est pas juste une addition neuve. Notre projet, avec concertation d'un maître d'ouvrage éclairé, est d'avoir réussi à construire et offrir un troisième espace complémentaire : le vide généré entre l'existant et l'extension produit cet entre-deux tantôt couvert, tantôt ouvert au ciel, mais surtout devient un dispositif en conversation avec l'horizon vert qui se trouve au Sud. L'extension prolonge le même niveau de plateforme de la maison existante et s'étire d'Est en Ouest pour construire un horizon cadré. L'intérieur vers l'extérieur, l'extérieur vers l'intérieur ne

se limite plus à des parois mais l'épaisseur se traduit par l'interaction avec le site. Le vide est habité et construit. La maison est construite en procédé BOIS CLT en épicea brut, enveloppé de panneaux kingspan pour l'isolation. Les cadres en douglas en façade principale sont des éléments structurels de contreventement. La performance énergétique est de niveau RT 2012.



Coupe Nord Sud

SÉLECTIONNÉ



AUTRES PROJETS CANDIDATS



EXTENSION D'UNE ANCIENNE MAISON DE CHEMINOT Rennes (35) – Novembre 2018 Privé
Studio mAAb Architectes © Jeremias Gonzalez



ENTRE-DEUX Brest (29) – Mai 2018 Privé
Atelier d'ici © Pascal Léopold



13 DEGRÉS Rennes (35) – Novembre 2019 Privé
David Huet © David Huet



MAISON ARI Saint-Brieuc (22) Novembre 2018 Privé
Alexis Joubert Architecte © Alexis Joubert



OSCILLATION Séné (56) – Août 2019 Privé
ERRE studio © Yves Le Moullec



PROJET - 196
Rennes (35) – Mai 2019
PHENOME Architectures
Privé
© Phenome Architectures



CHARCOAL
Lorient (56) – Novembre 2018
ERRE studio, Maëlle de la Forge—Designer
Privé
© Clément Gerbaud



FAIRE LE LIEN
Penmarc'h (29) – Juillet 2017
Le Goaziou Architectes
Privé
© Pascal Léopold



MAISON PASSIVE B
Trévou-Tréguignec (22)
Septembre 2019
Atelier Rubin Associés
Privé
© Tangi Rubin



TRANSFORMATION D'UNE
MAISON D'HABITATION
Locquenolé (29) – Avril 2018
Jérôme Guéneau & Catherine Rannou architectes
Privé
© Pascal Léopold



ORGÉRIA
Orgères (35) – Décembre 2018
Anthracite Architecture 2.0
Aiguillon Construction
© Anthracite Architecture 2.0



LA CERISE SUR LE GÂTEAU
Rennes (35) – Juin 2017
Briand Renault Architectes
Privé
© Interval Photo



RUE D'ANJOU
La Guerche-de-Bretagne (35)
Septembre 2018
LATITUDE
Mairie de La Guerche-de-Bretagne
© Caroline Ablain



MAISON 2L
Saint-Jacques-de-la-Lande (35)
Novembre 2017
Ludovic Laurédou architecte
Privé
© Ludovic Laurédou



BRÛLER LES PLANCHES
Pacé (35) – Janvier 2018
Briand Renault Architectes
Privé
© Interval Photo



EXTENSION D'UNE MAISON
À BREST
Brest (29) – Janvier 2017
Yannick Jégado & Claire Bernard
Privé
© Pascal Léopold

VIVRE

LA VILLE &

LE PAYSAGE

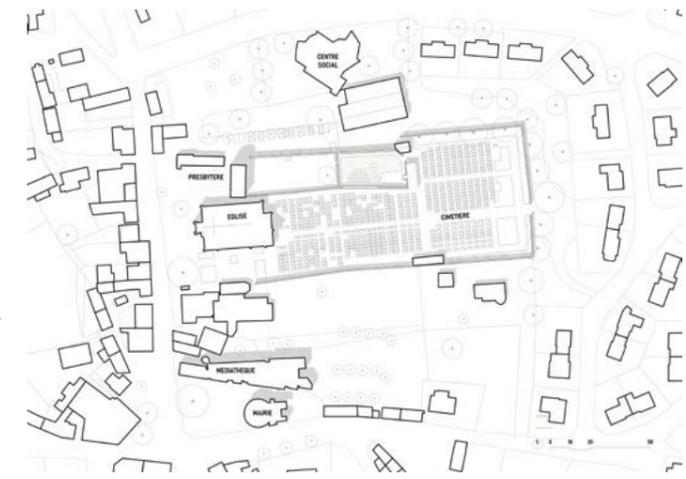
III

V

Porté par le CAUE 29 et le Conseil municipal de la Ville de Plourin-lès-Morlaix, ce petit parc, ouvert à l'ensemble des Plourinois, est à la fois une promenade et un lieu de recueillement laïc, traversé mais intime. Il se situe le long du cimetière, dont il est mis à distance par ses hauts murs et le dispositif d'entrée avec garde-corps en ardoise qui forme pare-vue. Le projet a consisté à écouter, puis à dessiner et transposer ce double usage, avec sobriété et mesure, dans la continuité des traverses du centre-bourg tissées par Philippe Madec. De multiples allers-retours ont permis de faire évoluer la conception suivant les attentes, le budget et les capacités techniques de la ville

à effectuer certains travaux. Les matériaux sont simples et locaux. La pierre existante a été conservée au maximum. Les assises bois se fondent dans les murs, des galets de Tressignaux forment la rivière du souvenir, les graviers des allées ont été choisis avec la maîtrise d'ouvrage, une ardoise pailletée locale a été sélectionnée par l'entreprise de Travaux Publics, du granit stocké dans les ateliers de la ville a été réemployé par les services municipaux. Quand le décès d'un proche est un moment difficile, un espace public beau, élégant et fonctionnel pourra peut-être accompagner avec douceur et précaution ces instants douloureux. Concilier

l'intime et le public, la promenade d'un parc joyeux et vivant avec le recueillement d'une cérémonie. Tout en s'inscrivant avec délicatesse dans Plourin-lès-Morlaix, qui affirme son identité alliant tradition rurale et contemporanéité urbaine, pour un paysage de ville ouvert et accueillant, une certaine urbanité.



LAURÉAT

Lieu de mémoire, de recueillement et de promenade, ce petit parc situé au cœur du village de Plourin-lès-Morlaix s'adosse naturellement au cimetière actuel. Projet ô combien audacieux et sensible qu'a su mener de façon constructive et qualitative le conseil municipal de la commune avec l'aide du CAUE 29. Bel espace, d'une élégance remarquable, fonctionnel, ce jardin du souvenir dégage avant tout une sobriété nécessaire à l'apaisement pour accompagner ces moments difficiles et douloureux liés au décès d'un proche.

Le travail de maçonnerie – juste, précis et qualitatif – ainsi que le choix des matériaux simples et locaux (conservation au maximum des pierres existantes, réemploi des granits stockés dans les ateliers municipaux, bois, galets de Tressignaux) participent judicieusement à tisser cette greffe avec le tissu existant révélant ainsi l'identité rurale du bourg.
 Céline Levrard, Jury PAeB 2020



AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DE LA PLAGE

Carnac (56)
Phytolab en collaboration avec Artelia
Ville de Carnac

En cours
50 000 m²
5 040 000 € TTC

La grande plage de Carnac relie Port-en-Dro à la pointe Churchill et fédère les quartiers de Carnac-plage. Le boulevard desservant cet espace majeur, offrait très peu d'espaces pour les modes doux. Les vues vers l'océan avaient pour premier plan l'automobile et les transversalités étaient absentes. Le projet, établi en concertation avec les habitants, tend à révéler les qualités intrinsèques du site et à établir un nouveau rapport au lieu plus respectueux et moins associé à l'automobile, tout en tenant compte des études du PPRL qui montrent des risques de submersion forts à l'horizon 2100. Pour ce faire, l'intervention s'appuie sur cinq actions majeures : réorganiser la voirie en

restant dans son emprise. Le stationnement est réduit de 700 à 400 places. Initialement côté plage, il est repositionné côté habitations pour libérer les vues vers l'océan et offrir une continuité piéton/vélo de 7 m de large. La gestion des eaux pluviales est assurée en totalité en infiltration. Dans le secteur de Port-en-Dro, le stationnement sur la plage est supprimé au profit d'une esplanade piétonne propice à l'organisation d'événements. Sur ce point bas (ancien marais), la protection contre la submersion est assurée par de longues gradines permettant aussi l'organisation de spectacles et offrant un lieu privilégié avec vue sur mer. Tous les accès à la plage

offrent une traversée piétonne aisée, une insertion discrète du mobilier de confort, une revalorisation de la dune et une mise en scène de la perspective vers la mer. L'accès en face de la rue Miln, animée de commerces et très fréquentée, fait l'objet d'un traitement spécifique. Dans la partie Ouest, très fréquentée, est réalisée, en complément de la large promenade, un cheminement sur platelage bois (650 m) permettant de « canaliser » les piétons pour mieux protéger la dune. Sur la pointe Churchill, le stationnement est réduit au profit des modes doux et d'un épaississement de la dune pour assurer la protection contre les submersions.



SÉLECTIONNÉ



QUARTIER SAINT-PHILIBERT À PLOMELIN

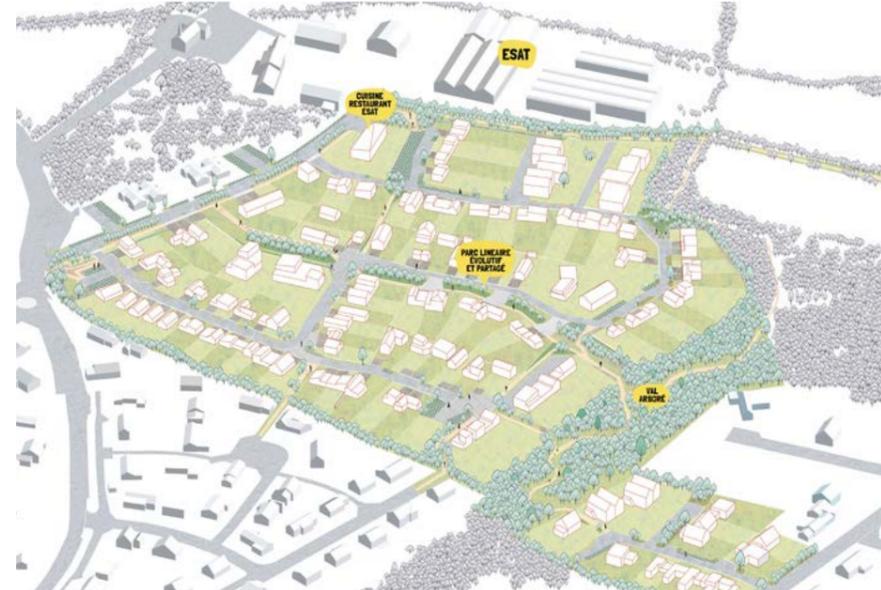
Plomelin (29)
Atelier TLPA
SAFI

En cours
90 000 m²
3 000 000 € TTC

En 2013, la Commune de Plomelin décide de lancer un projet d'urbanisation sur 19 hectares à l'Est du bourg, pour accueillir, sur dix à vingt ans, de nouveaux habitants. La commande est ambitieuse, le nouveau quartier doit redéfinir la manière dont on dessine les extensions urbaines en Bretagne. Pour cela, le maître d'œuvre, partenaire de la Société d'Aménagement du Finistère (maintenant aménageur), de Onésime Paysage et d'Infraservices (VRD) établit une grille de lecture inspirée des démarches AEU et HQE, qui énonce chaque aspect du projet qui devra faire l'objet d'innovations : densité, gestion des énergies, paysage, gestion dans le temps, gestion des flux, mixité

& proximité, qualité architecturale, espaces publics, gestion de l'eau, gestion du chantier et gestion des déchets. En 2020, une première tranche a vu le jour, les premiers habitants sont installés. D'autres phases s'égrèneront dans la décennie à venir. Un concours d'idées à destination des architectes bretons a pu alimenter les réflexions des habitants sur la maison individuelle, sa modularité, son économie, son architecture. Des expositions en Finistère se sont fait l'écho de ces nouvelles pratiques. L'eau s'infiltré et alimentera des potagers partagés. Un grand jardin public linéaire fera l'identité du quartier. Tous les arbres sont conservés et bien

protégés. Le projet s'apprête à accueillir un ensemble d'habitat participatif, des logements locatifs, des maisons d'architectes comme des maisons de constructeurs et une cuisine centrale pour l'ESAT voisin, qui s'ouvrira comme restaurant pour les gourmets de passage. Durant ces années, une démarche participative faite de balades, d'herbiers, de café-débats, d'expositions et de réunions publiques, a permis de voir naître un quartier innovant sans être étrange, original sans être bizarre... Maintenant reconnu dans la région, il fait école, ayant démontré qu'on pouvait, finalement, faire des lotissements autrement.



SÉLECTIONNÉ



LIAISON DOUCE À LAMBALLE

Projet en lien avec le Collège Simone Veil (p. 32)

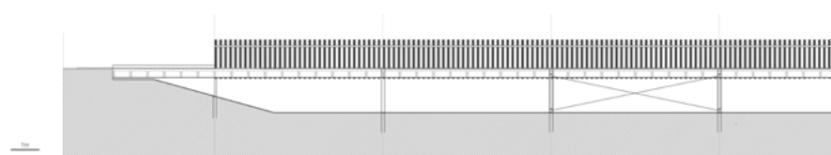
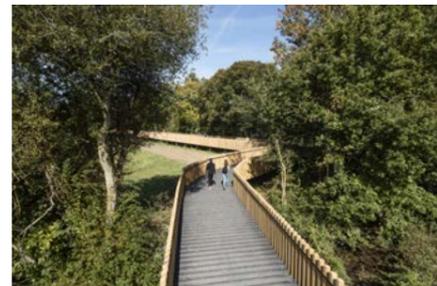
Lamballe (22)
Colas Durand Architectes en collaboration avec
Dietrich Untertrifaller Architectes
 Conseil départemental des Côtes-d'Armor

Septembre 2018
 1755 m²
 516 000 € TTC

La liaison douce accompagne la nouvelle construction du collège Simone Veil et participe au maillage du territoire rural de Lamballe. Elle est un trait d'union, un lien piéton sécurisé, entre le nouvel équipement scolaire installé en bordure de ville et le centre urbain. Le collège est ainsi relié aux secteurs d'habitations et aux équipements sportifs du cœur de ville. La maîtrise du foncier a dicté le tracé. La liaison douce se déroule le long des haies bocagères et franchit le ruisseau du Chifrouët. La zone est inondable et le cheminement se devait donc d'être au-dessus des plus hautes eaux. Sur 650 mètres, la liaison prend alors la forme d'une passerelle qui, de cette façon, s'adapte

à la géographie du site et limite son impact au sol. Pour investir le paysage rural, humide et bocager avec bienveillance, les matériaux ont été choisis avec soin. Le béton est absent, la structure de la passerelle et le platelage sont faits à partir de matériaux recyclés. Le garde-corps se dessine à l'aide d'un chêne breton provenant de forêts locales encadrées par l'Organisation Nationale des Forêts de Quimperlé. Le jeu graphique du garde-corps en bois apporte identité et finesse à la silhouette de la passerelle. Elle vient souligner le paysage bocager et révéler, tout en légèreté, le lien qui existe entre le collège et le centre-ville de Lamballe. Le lien créé n'est

pas seulement fonctionnel, il offre aux collégiens un parcours dans une ambiance boisée et un nouveau point de vue sur la campagne. Au-delà de son but premier, la liaison douce est aujourd'hui devenue un lieu de promenade prisé par les Lamballais de tous âges.



SÉLECTIONNÉ

AUTRES PROJETS CANDIDATS



PARC DES PROMENADES
 Saint-Brieuc (22)
 En cours de réalisation
Phytolab, agence
 CONSTRUCTO
 Ville de Saint-Brieuc
 © Airstudio



DÉVELOPPEMENT DU
 DOMAINE DE MENEZ MEUR
 Hanvec (29) — Avril 2018
 Agence **GRIGNOU STEPHAN**
 Architectes
 Parc Naturel Régional
 d'Armorique
 © Dieter Kik



REVITALISATION DU BOURG
 DE PLOUGUENAST-LANGAST
 Plouguenast-Langast (22)
 Septembre 2018
Atelier Rubin Associés,
 La Terre Ferme paysagiste
 Mairie de Plouguenast-
 Langast
 © Tangi Rubin



AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE
 DE KERBILER
 Elven (56) — Mars 2018
 Agence **AGAP Urbanisme**
 & Paysage
 Commune d'Elven
 © Baptiste Gallineau -
 Agence AGAP



GEORGES STAR
 Rennes (35) — Novembre 2019
 Agence **a/LTA Le Trionnaire**
 Le Chapelain
 Fonds de dotation
 «Architecture Bretagne»
 © Stéphane Chalmeau



ESPLANADE DE PENTREZ
Requalification du front
de mer
Saint-Nic (29) – Octobre 2019
A-Mar paysage et urbanisme,
La Plage architecture et
paysage
Commune de Saint-Nic
© A-Mar



PARC URBAIN DE LA MAISON
DES ASSOCIATIONS
Lesneven (29) – Juillet 2018
Agence AGAP
Urbanisme&Paysage
Commune de Lesneven
© Agence AGAP



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE
DE L'ARGOAT
Saint-Clet (22) – Juin 2019
Agence AGAP
Urbanisme&Paysage
Commune de Saint-Clet
© Agence AGAP



REQUALIFICATION
URBAINE DU CENTRE-VILLE
D'ARRADON
Arradon (56) – Novembre 2017
Atelier FORNY, Territoires
partagés
Commune d'Arradon
© AGPU François Guibert



DEUX PRAIRIES « CANN ET
FONTAINE » / Parc du vallon
de Miin Nevez
Plouédern (29) – Mai 2018
A-Mar paysage et urbanisme
Commune de Plouédern
© A-Mar



PLACE DE LA MAISON DES
PRINCES ET SITE NATUREL
DE LA MONTAGNE
Pont-Scorff (56)
En cours de réalisation
Agence AGAP
Urbanisme&Paysage
Commune de Pont-Scorff
© Agence AGAP



PLACE JULIA
Pont-Aven (29) – Janvier 2017
Agence AGAP
Urbanisme&Paysage
Commune de Pont-Aven
© Agence AGAP

SPÉCIAL DU JURY

PRIX

L'évolution de la presse écrite se faisant, Ouest-France, premier quotidien régional français, crée le projet Additi, sa fabrique numérique. Sur le site historique de Chantepie, le quotidien reconvertit son patrimoine, un ancien garage industriel, en bâtiment flexible capable de s'adapter aux enjeux à venir. Le projet reprend le gabarit du garage existant, l'image du bâtiment industriel est conservée. L'objectif du siège social d'Additi est d'offrir un lieu fonctionnel, agréable et confortable, en mutualisant les espaces pour favoriser la collaboration, tout en créant une identité forte et unique. L'accès principal se retrouve naturellement au niveau du décroché des

deux halles, en liaison directe avec le siège de Ouest-France. À l'intérieur, une rue centrale alimente l'ensemble des plateaux de bureaux traités en plan libre, en rez-de-chaussée et mezzanine, créant des doubles hauteurs baignées de lumière. Des émergences abritent les espaces statiques communs du projet, et créent des repères aisés dans le bâtiment tout en longueur. Tous les bureaux sont évolutifs : faux-plancher et réseaux de ventilation suspendue desservent chaque espace, ouvert ou fermé. Tous ces réseaux sont tramés, apparents et accessibles au-dessus d'une nappe de panneaux acoustiques suspendus. Les bureaux sont composés d'open spaces et de boxes eux

aussi modulables. La charpente métallique, véritable dentelle d'acier, est complétée par une structure béton, permettant le plan libre. Les espaces en double hauteur sont protégés par une résille métallique, qui englobe l'ensemble du bâtiment (y compris la cinquième façade), et permet une protection solaire. Les larges ouvertures sur l'extérieur, les parvis des différentes entrées et les accès aux coursives créent une relation forte avec les espaces extérieurs. La végétation existante est maintenue et confortée, contribuant à créer une enveloppe végétale au projet. L'extérieur devient intérieur.

Réhabiliter plutôt que de démolir et reconstruire, inventer de nouveaux lieux pour toujours répondre à de nouvelles attentes, penser tant la qualité que le confort d'usages ; autant de qualités qui répondent aux enjeux de notre société.

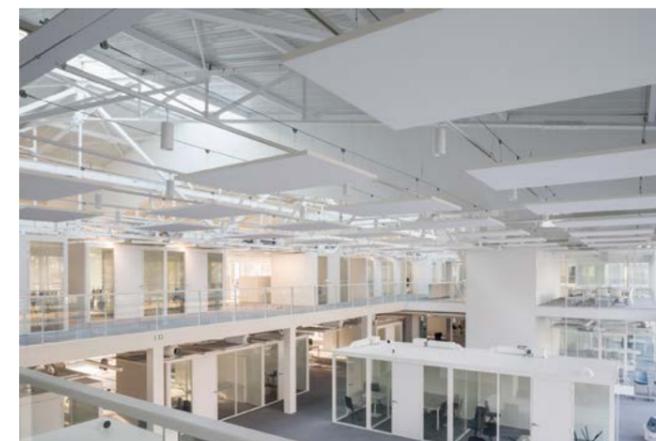
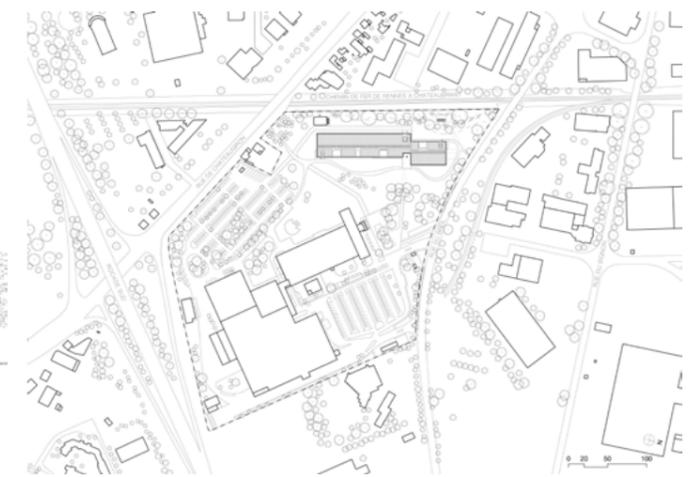
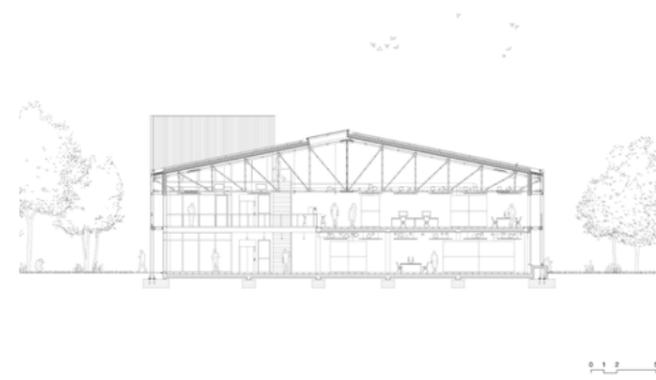
Les bureaux Additi s'inscrivent dans cette démarche exemplaire portée par un Maître d'Ouvrage engagé et des architectes qui mettent en œuvre une ingéniosité et une écriture offrant au projet le Prix spécial du jury.

Une seconde peau offre une nouvelle identité à l'ancien garage industriel et assure

la protection solaire du bâtiment. À l'intérieur, la « dentelle d'acier » complétée d'une structure béton permet des espaces évolutifs, des lieux de travail accessibles depuis une rue centrale intérieure ponctuée d'espaces communs. Une restructuration ambitieuse.

Marie Blanckaert, Jury PAeB 2020

LAURÉAT



PARTENAIRES

La Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne remercie tous ses partenaires publics et privés, ainsi que ses adhérents, pour leur soutien et leur engagement.

Institutions publiques



Partenaires MAeB



Partenaires PAeB 2020



Ce catalogue est édité par la **Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne**

Graphisme & illustration de couverture :
Vincent Gebel

Typographies : **Machina Neue, Aperçu**
Papiers : **Symbol Freelifa satin 115 g/m²,
Constellation snow E48 Intreccio 280 g/m²**
Impression : **TPI**
Tirage : **1 000 exemplaires**

